

LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE

COLLOQUE du samedi 30 septembre 2017

Casino JOA LA SEYNE-SUR-MER

"Quelques figures politiques varoises des XIX^e et XX^e siècles"



Jean BARTOLINI



Albert LAMARQUE



Benjamin FLOTTE



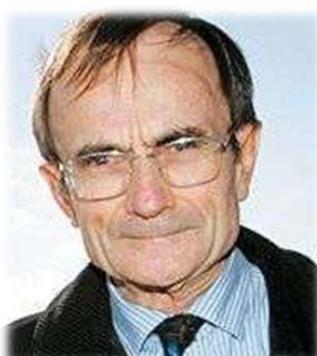
Max JUVÉNAL

Les conférenciers

Bernard SASSO



Jacques GIRAULT



Jean-Marie Guillon



François TRUCY



Le Filet du Pêcheur
Hors-série N°2
Prix 3 €
C.P.P.A.P. N° 0418G88902
I.S.S.N. N° 0758 1564



« Les AMIS de LA SEYNE
ANCIENNE et MODERNE »
« Les Laurières »
543, route des gendarmes d'Ouvéa
83500 LA SEYNE-SUR-MER
Président: Bernard ARGIOLAS
06 10 89 75 23
argiolas.bernard@neuf.fr



LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE

Le Filet du Pêcheur
Hors-série N°2

Président : Bernard ARGOLAS.
Directrice de la publication : Charlotte PAOLI.
Réalisation : Bernard ARGOLAS, Germaine LE BAS, Charlotte PAOLI.
Illustrations : Bernard ARGOLAS.
Mise en page : Germaine LE BAS.
Photographies : Collections privées ou internet libre de droits.
Adresse e-mail : lefiletdupecheur.asam@gmail.com

LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis,

Voici le hors-série n°2 de notre revue *"Le Filet du Pêcheur"*. Il vient conclure une année 2017 particulièrement riche, et il est consacré à notre colloque du 30 septembre 2017 qui s'est déroulé dans la salle du Casino JOA à La Seyne-sur-Mer. Ce colloque était intitulé : **"Quelques figures politiques varoises des XIX^e et XX^e siècles"**. Notre ambition est de renouveler cette manifestation l'an prochain, sur le même thème, mais en s'intéressant à de nouvelles personnalités qui ont animées la riche vie politique varoise. Ce colloque participait à notre volonté de présenter à nos sociétaires et amis des activités toujours plus variées et dynamiques.

Il venait compléter nos dix conférences, dont il n'est pas inutile de rappeler les thèmes :

- Le 9/01/ : **"Jacques de Morgan, un archéologue réveilleur d'empires"** par Charles-Armand KLEIN.
- Le 6/02/ : **"La cuisine provençale"** par Jean-Paul FORET.
- Le 6/03/ : **"Magdeleine, Toumane ou Victor, ouvriers des établissements de pyrotechnie de Toulon en 1916"** par Benoît PERTHUISOT.
- Le 3/04/ : **"De Byzance à Istanbul, en passant par Constantinople : histoire et merveilles de cette capitale entre Orient et Occident"** par Béatrice TISSERAND.
- Le 15/05 : **"A la recherche de Pierre-Auguste Renoir à Tamaris-La Seyne-sur-Mer"** par Jutta ROISIN.
- Le 12/06 : **"Tableaux et Art sacré de la Collégiale Saint-Pierre de Six-Fours"** par Antoine PERETTI.
- Le 18/09 : **"Qu'est-ce que le Patrimoine ?"** par Béatrice TISSERAND.
- Le 16/10 : **"Les Vikings"** par Lucien PROVENÇAL.
- Le 13/11 : **"Souvenirs des belles fêtes de la ville au XX^e siècle"** par Jean-Claude AUTRAN et Michel JAUFFRET.
- Le 11/12 : **"Olive TAMARI et ses amis de l'école Toulonnaise"** par Thierry SIFFRE.

Enfin, toujours dans le cadre de nos activités, il me faut rappeler notre hors-série n°1, paru en novembre et qui était le compte-rendu des quatre conférences proposées par notre Société dans le cadre du festival **"Sand et Chopin en Seyne"**, du 23 au 26 août 2017.

Bien amicalement,

Bernard ARGOLAS.

Sommaire

Le Mot du Président.	Bernard ARGOLAS	Couv.2
<i>"Benjamin FLOTTE : de Cuers à la Commune de Paris, itinéraire d'un Varois dans la France du XIX^e siècle."</i>	Bernard SASSO	1
<i>"Du syndicalisme à la politique, Albert LAMARQUE et Jean BARTOLINI."</i>	Jacques GIRAULT	7
<i>"D'Aix-en-Provence à Saint-Mandrier, Max JUVENAL, la Résistance, le barreau, la politique."</i>	Jean-Marie GUILLON	13
<i>"Candide au Sénat"</i>	François TRUCY	20

"BENJAMIN FLOTTE :

DE CUERS A LA COMMUNE DE PARIS, ITINERAIRE D'UN VAROIS DANS LA FRANCE DU XIX^E SIECLE".

Par Bernard SASSO



Neuvième enfant d'une famille de dix, fils d'un boulanger, Pierre Louis Benjamin FLOTTE naît à Cuers le 22 février 1814, dans la rue Cinq-cents Francs (actuellement rue Louis Fille). Très jeune il part à Paris pour apprendre le métier de cuisinier. Il y rejoint ses deux frères aînés boulangers. Il se fait remarquer par son penchant révolutionnaire. A peine âgé de 16 ans il prend part aux journées de juillet 1830 qui vont voir la chute de CHARLES X et l'accession au trône de LOUIS-PHILIPPE. Les convictions révolutionnaires du jeune homme s'enracinent dans un riche terreau local. Cuers est un village politiquement avancé. L'agitation y est fréquente contre le pouvoir. Les "chambrées" y sont actives et les discussions politiques intenses. Dans le cas de FLOTTE va s'ajouter une rencontre décisive : celle avec Louis Auguste BLANQUI. Il est la grande figure révolutionnaire du XIX^e siècle. Louis Auguste BLANQUI est lui aussi un Varois. Il est né en 1805 à Puget-Théniers (aujourd'hui dans les Alpes Maritimes). Fils du sous-préfet de l'arrondissement, il s'engage dans l'action révolutionnaire dès son arrivée à Paris comme étudiant. Sous la Monarchie de Juillet, la Seconde République, le Second Empire et la Troisième République il va connaître la prison. De 1831 (date de son premier séjour en prison) à 1879 (où il sortira pour la dernière fois de prison) plus de 36 années de sa vie auront été passés derrière les barreaux. Un témoin, en février 1848, en fait le portrait suivant :

"Ses cheveux blanchis dans les cachots et taillés en brosse font ressortir la sombre énergie de sa figure anguleuse et accidentée ; des rides profondes la sillonnent. C'est une nature volcanique et tourmentée. Sous ces apparences de vieillesse précoce, on sent une âme de feu toujours jeune, toujours indomptable ; elle s'échappe en rayons de flammes à travers les ardentes lueurs de son regard".

Plus que tout autre révolutionnaire de la période, il aura été le théoricien du soulèvement armé. Comme le souligne l'un de ses biographes : *"Il porte en lui une confiance totale, indestructible, en l'efficacité soudaine et durable de la révolte, du sursaut populaire, de la prise d'armes subite mais concertée".*

BLANQUI



La doctrine blanquiste comporte une théorie de la révolution et de la dictature révolutionnaire. Pour frapper à mort la "vieille société décrépite" pour employer les mots de BLANQUI, il faut "un cataclysme" (autre terme de BLANQUI) qui libérera "les éléments captifs dont la fermentation spontanée et rapide doit organiser le monde nouveau". Qu'est ce qui provoquera "le cataclysme" évoqué par BLANQUI ? Qu'est-ce qui amènera "la fermentation spontanée et rapide" ? Pour BLANQUI ce sont les déclassés, à savoir une minorité d'hommes issus pour la plupart de la classe bourgeoise mais ayant compris le processus historique et prêts à rompre avec leur classe d'origine, prêts à mener jusqu'à ses ultimes buts la Révolution.

BLANQUI écrit à ce sujet :

"Le devoir d'un révolutionnaire, c'est la lutte toujours, la lutte quand même, la lutte jusqu'à la mort" [car] "les révolutions veulent des hommes qui aient foi en elles : douter de leur triomphe c'est déjà les trahir. C'est par la logique et l'audace qu'on les réalise et qu'on les sauve. Si vous en manquez, vos ennemis en auront pour vous ; ils ne verront qu'une chose dans vos faiblesses : la mesure de leur force, et leur courage se relèvera en raison directe de votre timidité".

Conduisant le peuple, une cohorte d'hommes décidés forment l'avant-garde révolutionnaire. Ils ordonnent, organisent, disciplinent la masse qui sans cela se lancerait dans une révolte incohérente. Avec le triomphe de la révolution et en préparation de la société communiste, l'avant-garde établit la dictature révolutionnaire. LENINE a défini ainsi la dictature révolutionnaire blanquiste :

"Il (BLANQUI) attend la libération de l'humanité de l'esclavage salarié non pas par la lutte de classe du prolétariat mais par la conjuration d'une petite minorité d'intellectuels".

Cette conjuration est une dictature armée, préoccupation majeure de BLANQUI dès les années 1830. Cette véritable gendarmerie des pauvres contre les riches doit fournir aux chefs politiques portés au pouvoir l'assurance que l'œuvre révolutionnaire s'accomplira sans crainte d'une contre-offensive réactionnaire. En 1868, fort de sa très longue expérience, BLANQUI publie ses célèbres "Instructions pour une prise d'armes", véritable manuel de guerre urbaine qui nourrira le combat de la plupart des révolutionnaires de la fin du XIX^e et du XX^e siècle.

C'est de cet homme que Benjamin FLOTTE va devenir l'ami et l'un de ses plus proches. On le devine (du moins à cette époque), Benjamin FLOTTE n'est pas un révolutionnaire timoré et un homme des demi-mesures.



Benjamin FLOTTE

Dès le milieu des années 1830, FLOTTE est affilié à une société secrète organisée par BLANQUI : *La société des saisons* qui prend la suite de la *Société des Familles*, autre société fondée par BLANQUI. La fabrication clandestine de poudre et de balles destinées à la guerre de rue a valu à son fondateur une arrestation et une condamnation à deux ans de prison. Au début de 1838, la Société des Saisons compte entre 600 et 700 hommes et l'année suivante environ 850. Elle est divisée en dix groupes et FLOTTE appartient au 8^e, celui des cuisiniers qui compte environ 30 à 35 hommes. Voici un extrait du règlement de cette société secrète :

"Le récipiendaire est introduit un bandeau sur les yeux..."

D : Quelle peine mérite les traîtres ?

R : La mort

D : Qui doit l'infliger ?

R : Tout membre de l'association qui en a reçu l'ordre de ses chefs"

La période se prête à l'action des sociétés secrètes. La Monarchie de Juillet rencontre en cette fin des années 1830 d'importantes difficultés économiques et sociales. Contre le régime de LOUIS-PHILIPPE, les sociétés secrètes ont chauffé à blanc leurs partisans. BLANQUI estime qu'il s'agit désormais moins *"de formuler le socialisme que de former contre le pouvoir de la bourgeoisie des bataillons de choc"*. Le 12 mai 1839, les blanquistes passent à l'action. BLANQUI est à leur tête, un guidon rouge au canon de son pistolet et criant *"Vive la République"* et *"Aux armes citoyens"*. Le plan est de s'emparer des fusils d'une armurerie du centre de Paris et de marcher sur la Préfecture de police, de barricader les ponts et d'établir un camp retranché qui ferait du centre de la capitale le foyer de l'insurrection et de là pousser les colonnes armées dans diverses directions pour soulever les quartiers populaires. L'attaque sur la préfecture de police est un échec, de même que la tentative de s'emparer de l'Hôtel de Ville. L'insurrection dure jusqu'au soir et fait une centaine de morts parmi les émeutiers. Si BLANQUI réussit à s'échapper dans un premier temps, il sera par la suite arrêté. A la fin janvier 1840, il est condamné à mort par la Cour des Pairs érigée en Haute Cour. Sa peine est finalement commuée le lendemain en détention perpétuelle à la prison du Mont-Saint-Michel. Benjamin FLOTTE est lui condamné en avril à deux ans de prison par le tribunal de la Seine pour détention d'armes de guerre.



de prison BLANQUI. De retour à Paris, il se replonge immédiatement dans l'action révolutionnaire. Il n'a que mépris pour les membres du gouvernement provisoire jugés trop timorés, hostiles aux revendications populaires et prêts à toutes les concessions vis-à-vis de la bourgeoisie. Il voit dans l'élimination, au lendemain de l'insurrection, du drapeau rouge, une volonté contre-révolutionnaire. Il fait placarder dans les rues de Paris l'affiche suivante dès que LAMARTINE a fait relever le drapeau tricolore :

LOUIS-PHILIPPE I^{er}



A sa sortie de prison le Cuersois s'installe cuisinier-restaurateur au 43 rue Saint-Denis. Il est aussi à cette date administrateur élu au conseil de la Compagnie des Industries Unies, société en commandite pour la formation de coopératives de production. Il continue à s'impliquer activement dans l'action révolutionnaire. En février 1848, la Monarchie de Juillet s'effondre et LOUIS-PHILIPPE s'enfuit. La Seconde République est proclamée et un gouvernement provisoire dont Alphonse DE LAMARTINE est le chef s'installe au pouvoir. Cette révolution a pour conséquence de faire sortir



Alphonse DE LAMARTINE

"Le peuple a arboré la couleur rouge sur les barricades de 1848. Qu'on ne cherche pas à la flétrir. Elle n'est rouge que du sang généreux versé par le peuple et la garde nationale. Elle flotte étincelante sur Paris, elle doit être maintenue. Le peuple victorieux n'amènera pas son pavillon".

**Benjamin FLOTTE
en 1849**



BLANQUI s'active, dans le même temps, à créer un club politique. La période s'y prête : 250 clubs seront fondés pour le seul mois de mars. BLANQUI et ses amis fondent le leur qui prend pour nom Société Républicaine Centrale. Elle compte environ 150 membres et Benjamin FLOTTE en est le trésorier. Divers témoignages nous ont été laissés sur l'ambiance exaltée qui régnait dans la société et l'ascendant exercé par BLANQUI sur ses troupes. Le premier témoignage est celui d'un journaliste qui fréquentait les réunions de la Société :

"Sa figure était immuable comme le marbre. Sa parole était élégante, correcte, d'une pureté presque classique. Point de gestes impétueux, nulle fougue, nul éclat, nulle flamme. On l'appelait parfois "le petit ROBESPIERRE". L'idée ne serait jamais venue à personne de le comparer à DANTON. Et pourtant il exerçait sur les membres de son club une fascination véritable. Il avait l'art d'attiser le feu de leurs passions, de leur communiquer la fièvre dont il était dévoré. C'était bien plus qu'un orateur, c'était un chef des conjurés. Ses auditeurs ne se bornaient pas à l'applaudir ; ils étaient prêts à le suivre partout où il les voudrait mener. Il n'avait pas seulement des admirateurs, il avait des séides".

BLANQUI



Victor HUGO nous a laissé un témoignage non moins révélateur :

"A quarante ans, il avait l'air d'un vieillard. Ses lèvres étaient livides, son front était ridé, ses mains tremblaient, mais on voyait dans ses yeux farouches la jeunesse d'une pensée éternelle. Cet homme violent disait des choses implacables avec un accent calme et un sourire tranquille [...] On comprenait que sous cette douceur se cachaient et se condensaient les explosions inouïes de la haine. Après février [...] il écrivait à son frère qu'il haïssait : "Je sors une fourche de fer rouge à la main". Ce fut en effet au milieu de cette révolution pleine de clartés mystérieuses et de ténèbres inconnues, une apparition terrible [...] Homme effrayant, promis à des destinées sombres, qui avait l'air d'un spectre lorsqu'il songeait au passé et d'un démon lorsqu'il songeait à l'avenir".

La Société Républicaine Centrale tient rapidement une place éminente dans le radicalisme révolutionnaire, multipliant à l'adresse du gouvernement provisoire les mises en garde et les sommations. Au début mars une première adresse est envoyée au gouvernement demandant comme premières mesures : la liberté complète et illimitée de la presse, la déchéance de la magistrature debout et assise des trois derniers régimes.

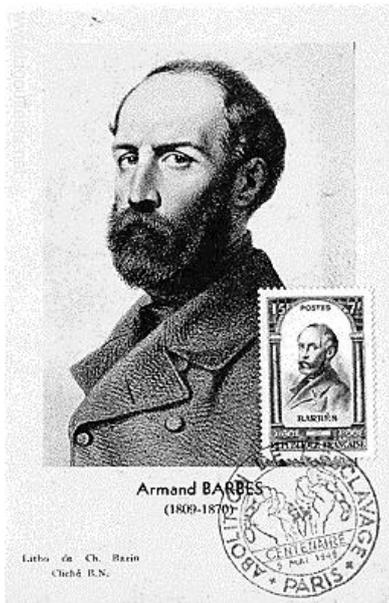
Elle demande aussi l'ajournement indéfini des élections que le gouvernement provisoire veut organiser le 9 avril pour élire une Assemblée Constituante. C'est autour de cet ajournement que va se cristalliser l'effort principal de la Société Centrale. Sur ce thème, elle mobilise le 17 mars, 100 000 manifestants devant d'Hôtel de Ville pour protester contre des élections immédiates. Benjamin FLOTTE est parmi les 50 délégués choisis afin de parlementer avec le gouvernement. Ce dernier refuse de céder quant aux élections. La rupture est consommée entre le pouvoir en place et les éléments les plus révolutionnaires. A la fin mars, la Société Centrale élargit la base de ses revendications : la suppression de l'armée de métier et de la magistrature, l'expulsion de tous les ecclésiastiques, la nationalisation des biens de l'Eglise, le remplacement de toutes les contributions par un impôt progressif sur les successions et les revenus. BLANQUI déclare en cette occasion :

"La République pour nous, c'est l'émancipation complète des travailleurs. C'est l'avènement d'un ordre nouveau qui fera disparaître la dernière forme de l'esclavage, le Proletariat".

Le gouvernement provisoire est d'autant plus attentif à ces déclarations que la Société Centrale est la seule association qui l'inquiète véritablement. Il sait que sa composition et la discipline de ses militants permettent de soulever les faubourgs populaires. Pour s'en prémunir, le gouvernement ramène à Paris, vers la fin avril des régiments de ligne dont la foule fleurira les canons et les fusils. Mais ce retour ne peut qu'inquiéter la Société Centrale qui fait voter une protestation à l'intention des Parisiens :

"Nous faisons une fois encore appel à votre patriotisme, à votre prudence, citoyens ! Arrêtez la réaction ! Retenez les troupes loin de la capitale et faites disparaître cette menace de représailles armées contre la victoire du peuple".

Une course de vitesse entre le gouvernement provisoire et les radicaux s'engage. Le 15 mai, prétextant le soutien aux Polonais en lutte pour l'indépendance, une démonstration de force des éléments révolutionnaires parisiens, tourne à l'insurrection. L'Assemblée Nationale est envahie. L'armée a le plus grand mal à rétablir l'ordre. A partir de ce jour les deux camps se font face : les républicains modérés effrayés par la violence révolutionnaire et les radicaux voulant abattre ce que BLANQUI a qualifié de "gouvernement de surprise et de contrebande". Il affirmera plus tard que lui et ses amis n'avaient pas tenté un coup de force contre le pouvoir. On peut en douter ! Les terribles journées de juin 1848 viendront conclure de manière tragique les oppositions politiques et sociales.



BLANQUI mais aussi Armand BARBÈS et FLOTTE qui comptaient parmi les principaux organisateurs du 15 mai sont arrêtés. En mars 1849, ils sont traduits devant la Haute Cour de Justice à Bourges. Le procès donne lieu à de violents accrochages entre les accusés, et surtout entre les deux chefs des insurgés, BLANQUI et BARBÈS. C'est qu'entre-temps a été publié un énigmatique document, le document dit Taschereau (du nom de l'éditeur de la *Revue Rétrospective (Archives secrètes du dernier gouvernement)*). Y figure une "Déclaration faite par xxx devant le ministre de l'intérieur". Que contient-il ? Il affirme qu'à la suite de la tentative du 12 mai 1839, quelqu'un a trahi et a révélé au ministre de l'Intérieur lui-même, l'organisation des sociétés secrètes. Ce mystérieux informateur désigne le coupable de cette trahison : BLANQUI. Ce dernier se défend d'une telle trahison (que l'on n'a jamais, du reste, prouvée), dénonçant un piège de la police et du gouvernement provisoire pour le discréditer. Mais ses explications embrouillées ne satisfont pas une partie de ceux qui ont pris part à la journée du 12 mai, en particulier BARBÈS qui déclare devant la Haute Cour :

"Cette pièce (le document Taschereau) n'a pas été fabriquée, elle contient la vérité ; il n'y a que l'individu à qui on l'a reprochée qui peut en être l'auteur".

La haine est à son comble entre les anciens compagnons de lutte. FLOTTE, qui ne cesse de s'agiter sur son banc, lance à BARBÈS : *"Vous vous êtes déshonoré aujourd'hui"*. BARBÈS lui réplique : *"Je te dirai à toi, que tu n'es que le séide d'un individu, et tu crois républicain"*. FLOTTE répond : *"Je t'arrangerai, va, en voilà assez"*. Lors de cette audience, FLOTTE a déclaré : *"J'aime BLANQUI parce que c'est un homme vertueux"*. Quelques jours plus tard, avec 17 autres accusés, FLOTTE signe une déclaration contestant la véracité du document Taschereau :

"Ils (les accusés signataires) protestent avec indignation contre l'usage qu'on a voulu faire d'une pièce de source inconnue, pour frapper un citoyen qu'ils ont vu constamment sur la brèche depuis dix-sept ans, dont les longues souffrances, la résignation, le courage dans les cachots, la pureté des mœurs, la vie sobre et austère ont été un démenti perpétuel à de lâches accusations parties d'ennemis politiques sans pudeur".

Tandis que BLANQUI est condamné à 10 ans de détention, FLOTTE lui écope de 5 ans qu'il passera avec son chef. Les deux hommes et leurs compagnons sont tout d'abord enfermés dans la forteresse de Doullens à quelques kilomètres d'Amiens où ils partageront la même cellule. Sept mois plus tard, les prisonniers sont transférés à Belle-Ile dans le Morbihan. Les conditions de détention y sont difficiles, entraînant une manifestation des prisonniers, FLOTTE en tête protestant contre la nourriture qui est servie. Plus grave : les détenus se sont scindés en deux groupes hostiles qui en viennent jusqu'à l'affrontement physique, d'une part les partisans de BARBÈS convaincus que BLANQUI a trahi en 1839 et les défenseurs de ce dernier (dont FLOTTE évidemment).

Un biographe de BLANQUI a décrit l'atmosphère à Belle-Isle :

"La vieille haine entre BARBÈS et BLANQUI s'affirme à nouveau. Deux clans se forment. Un moment, on put croire qu'une grande discussion devant tous les détenus éclaircirait le ciel gros de nuages. Elle n'eut pas lieu. BLANQUI parvint cependant à grouper autour de lui la majorité des détenus, les ouvriers surtout [...]. Les dissentiments entre tous ces vaincus de la politique ne s'effaçaient qu'aux heures de distraction commune, aux anniversaires des grandes dates ou aux funérailles d'un camarade, quand tous entonnaient des hymnes révolutionnaires derrière le fanion rouge confectionné tant bien que mal".



Les accusés du 13 mai 1845

FLOTTE est libéré en 1854 et retourne dans le Var. Assigné à résidence à Pignans, il revient dans son village natal en 1857. Il y fait l'objet d'une surveillance particulière de la part de la police impériale très attentive à tout ce qui se passe dans le département qui, six années plus tôt, s'est soulevé contre le coup d'Etat de Louis-Napoléon BONAPARTE. En août 1857, FLOTTE tient des propos outrageants à l'égard de l'Empereur ce que s'empresse de rapporter le commissaire au sous-préfet de Toulon. Est-ce cette surveillance tatillonne ? Est-ce la longue période de prison ? Est-ce le fait que le régime impérial est si solidement implanté qu'aucune action révolutionnaire n'est possible dans le futur proche ? Est-ce le fait que BLANQUI est toujours en prison (il ne sera libéré qu'un 1859 et se réfugiera à Londres), ce qui est sûr c'est que FLOTTE obtient un passeport pour les Etats-Unis où il part en 1858. Pendant ce long séjour de plus de 10 ans, il ouvrira à Los Angeles un restaurant qui eut un certain succès.

Juillet 1870 : d'un "cœur léger" selon l'expression si malheureuse du chef du gouvernement impérial Emile OLLIVIER, la France a déclaré la guerre à la Prusse. Mal préparées, mal commandées, les armées françaises subissent les assauts prussiens, multipliant les défaites. Le 9 août le gouvernement OLLIVIER est remplacé par le gouvernement du Comte de PALIKAO-MONTAUBAN. A cette date, FLOTTE est déjà en France. Dès la proclamation de la République le 4 septembre, BLANQUI appelle à la résistance patriotique, au sursaut national et républicain face à l'ennemi. Il proclame :

"Les Teutons ont franchi le Rhin et menacent une fois encore la civilisation. Ils courent nos plaines fertiles, ces hommes aux pieds plats, aux mains de singes, qui se prétendent l'élite du genre humain, qui n'en ont jamais été que le fléau. Debout pour le dernier combat, debout pour exterminer les hordes barbares de la nuit qui viennent s'accroupir et digérer sur les ruines de l'humanité".

Avant de défendre la patrie en danger, il s'agit d'abord d'abattre le régime impérial. Le 14 août, les troupes blanquistes dont fait partie Benjamin FLOTTE, désormais âgé de 56 ans, se réunissent boulevard de la Villette, portant dissimulés pistolets et poignards. Le plan est de saisir des fusils entreposés à la caserne des pompiers toute proche et puis de soulever le quartier populaire de Belleville, proclamer la République et organiser un Gouvernement de Défense Nationale. L'insurrection vient cependant trop tôt: la caserne des pompiers résiste et ne livre pas ses armes, permettant à la police impériale d'intervenir. La foule présente refuse son concours aux insurgés bien que ces derniers crient *"Vive la République ! Mort aux Prussiens ! Aux armes !"*. BLANQUI jugera, quelques semaines plus tard l'échec du 14 août. Parlant des insurgés, il écrira :

"Ils se sont trompés, l'heure n'était pas venue ; il faut savoir la deviner, et dans des questions si redoutables, la méprise, l'erreur de calcul, devient une lourde responsabilité. "J'ai cru" n'a jamais été une justification. Jouer à faux de son chef, la partie de la liberté, peut-être d'une nation tout entière, est une faute souvent irréparable, dont rien ne saurait absoudre".

A la suite de cette insurrection, la trace de FLOTTE se perd. Sans doute s'est-il caché à Paris ou en province On retrouve cependant son nom au bas de la fameuse Affiche Rouge qui est placardée sur les murs de Paris peu de temps avant l'armistice de la fin janvier, affiche qui dénonce l'incapacité du gouvernement de la Défense Nationale. Le 27 mars, FLOTTE qui se trouvait à cette date à Cuers est appelé à Paris par Gustave TRIDON, proche de BLANQUI. Neuf jours plus tôt la Commune a été proclamée. La veille du 18 mars, le gouvernement d'Adolphe THIERS a arrêté BLANQUI et l'a mis au secret à Figeac d'abord puis à Cahors. Le 5 avril, la Commune publiait le décret suivant :

"Article 1^{er} : Toute personne prévenue de complicité avec le gouvernement de Versailles sera immédiatement décrétée d'accusation et incarcérée.

Article 4^e : Tous les accusés retenus par le verdict du jury d'accusation seront les prisonniers du peuple de Paris".

74 personnes, en majorité des ecclésiastiques, sont arrêtées et incarcérées dont l'archevêque de Paris Monseigneur Georges DARBOY mais aussi Louis-Bernard BONJEAN, ancien ministre de l'Agriculture et du commerce, ancien avocat-général et ancien sénateur sous l'Empire, et à cette date premier président de la Cour de Cassation. FLOTTE, en tant qu'ancien compagnon de cachot est chargé de la négociation pour faire libérer BLANQUI contre la libération des otages. Il va trouver l'archevêque à la prison de Mazas et décide avec ce dernier que LAGARDE, grand vicaire de l'archevêché, irait à Versailles proposer à THIERS l'échange de prisonniers. Un extrait d'une lettre écrite par l'archevêque DARBOY à THIERS doit être cité, témoignant de l'immédiate amitié nouée entre

le prélat et FLOTTE :

Emile OLLIVIER



Adolphe Thiers



Georges Darboy

"Touché du zèle que la personne dont je parle (FLOTTE) déployait avec une amitié si vraie en faveur de M. BLANQUI, mon cœur d'homme et de prêtre n'a pas su résister à ses sollicitations émues, et j'ai pris l'engagement de vous demander l'élargissement de M. BLANQUI le plus promptement possible".

Cette lettre fut confiée au grand vicaire LAGARDE libéré pour l'occasion – et conduit à la gare pour Versailles par FLOTTE – sous la promesse de revenir. "Dussè-je être fusillé, je reviendrai" avait-il juré. Mais LAGARDE ne revint pas, prétextant que les négociations traînaient en longueur.

FLOTTE ne renonce pas. Le 28 avril, il rencontre de nouveau DARBOY qui lui indique que l'ambassadeur des Etats-Unis, le nonce du Pape, le maire de Londres sont intervenus auprès de THIERS en faveur de l'échange. Fort de ses appuis, FLOTTE se rend à Versailles où il est reçu par THIERS qui lui oppose une fin de non-recevoir : "Rendre BLANQUI à l'insurrection, serait lui envoyer une force égale à un corps d'armée" déclare le chef d'Etat à FLOTTE. Le jour même où FLOTTE est reçu par THIERS, la Commune a proposé de libérer tous les otages contre BLANQUI.

Le 24 mai, les troupes versaillaises entrent dans Paris insurgé. La "Semaine sanglante" commence. La capitale est mise à feu. Les combats font rage, rue par rue. Des milliers



de Communards sont tués ou fusillés sur place. Ce même soir du 24 mai contre les murs de la prison de la Roquette, Monseigneur DARBOY, le premier président de la Cours de Cassation, un abbé et trois jésuites sont fusillés par un peloton de volontaires. Les Révolutions n'ont décidément pas réussi aux archevêques de Paris : le 25 juin 1848 l'archevêque Denys AFFRE, avait été touché par une balle perdue en se rendant près d'une barricade pour tenter de ramener la paix. Il était décédé 3 jours plus tard. 23 ans plus tard un autre archevêque de Paris était fusillé par une autre révolution

Peu après la fin de la Commune, Benjamin FLOTTE s'en retourna en Californie. BLANQUI, lui, avait été écroué en mai au château du Taureau, un fort au large de Morlaix. Après 5 mois et demi dans un cachot, il fut transféré à la prison de Versailles où le 6^e Conseil de

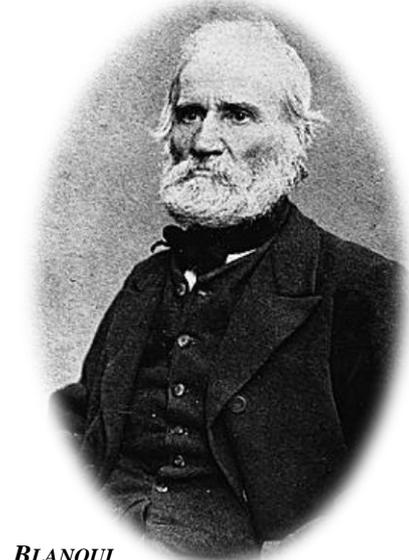
Guerre le condamna à la déportation perpétuelle dans une enceinte fortifiée et à la dégradation civique. Enfermé à la maison centrale de Clairvaux dans l'Aube il n'en sera libéré qu'en juin 1879 quelques semaines après l'élection à la Présidence de la République du républicain Jules GRÉVY. Deux ans plus tard il mourait à Paris âgé de 76 ans.

En 1884, âgé de 70 ans, FLOTTE rentrait en France, résidant à Paris où il reprit ses activités de militant au sein des organisations blanquistes. Il revient en 1886 à Cuers où il meurt le 12 août 1888. Ses obsèques donnèrent lieu à un grand rassemblement de toute l'extrême-gauche du canton. Le journal local rapporte :

"Le cercueil disparaissait sous les fleurs d'immortelles rouges, au milieu desquelles était encadré le portrait de BLANQUI de qui FLOTTE fut le compagnon de lutte et l'ami intime".

Après que la fanfare eut entonné "La Marseillaise", rapporte toujours le journal, la foule se dispersa aux cris de "Vive la Commune ! Vive la Révolution Sociale !".

"Rue Louis FILLE à Cuers".



BLANQUI



" DU SYNDICALISME A LA POLITIQUE, ALBERT LAMARQUE ET JEAN BARTOLINI "

Par Jacques GIRAULT



L'explication la plus répandue sur les origines de la politisation des Varois et leur choix pour des partis de gauche repose sur le rôle des sociétés secrètes puis des cercles, qui n'étaient pas tous acquis aux engagements "rouge". A la fin du XIX^e siècle, le syndicalisme ouvrier se répand et, dans les zones les plus ouvrières, les militants syndicalistes apportent leurs contributions. D'où le choix de présenter deux militants syndicalistes devenus responsables politiques.

Jean, Albert LAMARQUE tout d'abord : né en octobre 1885 à Pau (Basses-Pyrénées), cet ouvrier de l'Arsenal maritime de Toulon dirige la puissante organisation syndicale à la fin des années 1910. Au milieu des années 1920, militant socialiste SFIO, adjoint au maire de La Seyne (1919-1941) et conseiller général (1919-1940), il devient journaliste. Elu sénateur du Var (1948-1958), il meurt en avril 1970 à La Seyne.

Jean, Baptiste BARTOLINI ensuite : né en janvier 1899 à Toulon, lui aussi ouvrier à l'Arsenal, militant syndicaliste et militant communiste, élu député du Var dès 1935, premier élu du Front populaire, il est réélu en 1936. Prisonnier politique pendant la guerre, député de 1945 à 1958, maire de Toulon (1945-1947), il meurt en février 1977 à Toulon.

Ces hommes présentent des ressemblances : les origines toulonnaises, la fréquentation de l'enseignement préprofessionnel (enseignement public pour BARTOLINI, établissement religieux pour LAMARQUE), apprentissage puis ouvrier à l'arsenal pour LAMARQUE jusqu'en 1932, pour BARTOLINI jusqu'en 1935. Tous deux ont été militants syndicalistes à l'Arsenal.

LAMARQUE ET LE MILITANTISME SYNDICAL.

Albert LAMARQUE

LAMARQUE n'adhère pas immédiatement au syndicat des travailleurs réunis du port de Toulon. Porte-parole des revendications des jeunes ouvriers, il rejoint avec eux le syndicat en 1910. Il en devient rapidement un des dirigeants puis succède à Auguste BERTHON comme secrétaire en 1911. Il acquiert la maîtrise de la communication orale, le pouvoir de conviction, le sens de la négociation, l'aisance de l'écriture. Dirigeant du journal corporatif "L'Emancipateur", il se distingue des militants, influencés par les idées anarchistes, qui ne cessent de contester son action. Albert LAMARQUE dirige l'activité syndicale de l'Arsenal jusqu'en 1918 : relations avec le préfet maritime, revendications, actions contre la guerre en relations avec le Parti socialiste SFIO. Devenu dirigeant national de son syndicat et de l'Union fédérative des travailleurs de l'Etat, il se déplace souvent. A partir de 1914, "les minoritaires" critiquent constamment et LAMARQUE refuse leurs propositions. Il impose dans les revendications le salaire dit "régional" calculé par rapport aux pratiques des autres corporations en Provence. LAMARQUE devient l'homme à écarter d'autant qu'il défend maintenant des idées qu'il critiquait avant la guerre. Pendant la guerre, des modifications se produisent pour le personnel des arsenaux. Le poids des auxiliaires, dont le salaire est calculé par rapport à celui des industries de la région, augmente par rapport à celui des immatriculés, dont les salaires sont inférieurs. Dans le syndicat, la question est débattue. Menacé par la poussée des minoritaires, LAMARQUE ouvre la discussion dans la presse en avril 1918. Lors du débat qui suit, à la différence de ses positions d'avant la guerre, en septembre 1918, au congrès de la Fédération des travailleurs de la Marine, il présente son projet de réorganisation du statut du personnel qui unifie les statuts dont les salaires seraient calculés par rapport aux industries voisines. Dans le syndicat, deux blocs s'affrontent à partir des stratégies syndicales par rapport à la question statutaire d'autant que se pose la question du devenir du personnel embauché pendant la guerre. Les positions de LAMARQUE d'avant-guerre évoluent : par exemple il approuve maintenant la semaine anglaise depuis le vote de la journée de huit heures. Alors qu'il a été désigné par la commission administrative, en février 1919, comme candidat à la commission locale de révision des salaires, cette décision n'est pas ratifiée, en mars, par l'assemblée générale des syndiqués. Des receveurs immatriculés du syndicat présentent sa candidature et celle d'Henri BÉRENGUIER. Ils sont élus. LAMARQUE, dans ses remerciements dans la presse locale note que "devant la défaillance même du bureau syndical, la haute importance des intérêts à défendre nous fait un devoir d'aller à la commission". Défendant son projet de statut du personnel et le salaire régional, il se heurte à la majorité des ouvriers immatriculés partisans d'un salaire fixé nationalement. Au congrès de la Fédération des travailleurs de la Marine, le 19 juin 1919, il refuse de devenir le secrétaire général en titre. Le 1^{er} Mai 1919, au meeting de la salle du Casino, il condamne l'intervention en Russie et réclame l'amnistie immédiate et générale pour tous les condamnés des conseils de guerre. Il ne soutient pas les mouvements dans des navires de la Marine dans le port de Toulon et les grévistes des chantiers de constructions navales de La Seyne.



En mai 1920, LAMARQUE et ses partisans ne participent pas à la grève qui se prolonge et qui est rudement réprimée. En décembre 1920, après son exclusion du syndicat "pour acte antisyndical et préjudice volontairement causé au syndicat", il réagit violemment dans la presse contre les décisions des "révolutionnaires", futurs dirigeants de la CGTU.

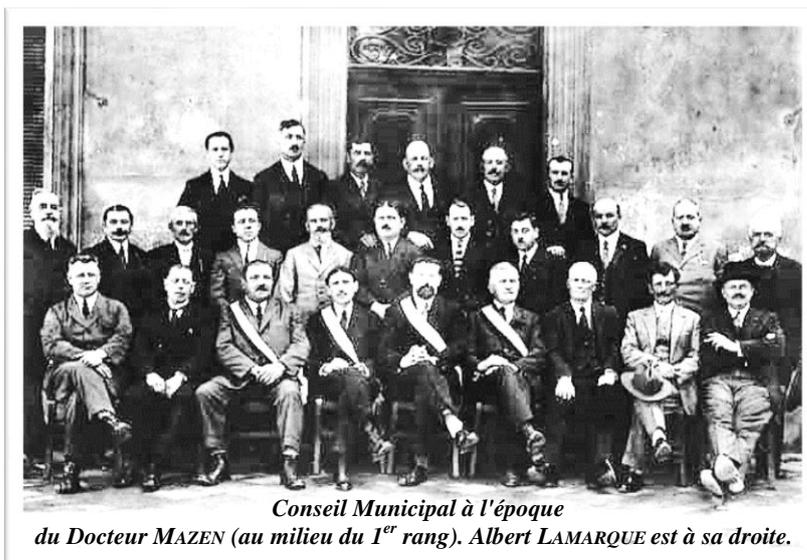
Les anciens minoritaires, nouveaux dirigeants du syndicat, le récusent en faisant remarquer qu'il ne dispose d'aucun mandat syndical. Quand le syndicat convoque des réunions de ses membres, LAMARQUE se montre partisan des réunions de syndiqués et non-syndiqués. Les polémiques ne cessent pas dans la presse. Réélu comme suppléant à la commission locale des salaires, le 8 mars 1922, il convoque, avec BÉRENGUIER, les ouvriers, salle du cinéma *Fémina*, pour constituer un syndicat affilié à la CGT s'opposant à l'organisation des anciens minoritaires. Désormais deux organisations syndiquent les ouvriers et LAMARQUE est battu, en août 1922, aux élections de la commission locale des salaires.

Considéré comme "le père du salaire régional", Albert LAMARQUE devint l'adversaire privilégié des divers courants traversant la région, qu'il s'agisse des communistes, des syndiqués à la CGTU, des divers adversaires des socialistes SFIO, de la rédaction du *Petit Var*. Il ne répond aux critiques que quand son honnêteté est mise en cause. Pour la CGT, dans l'esprit de la Charte d'Amiens, la transformation sociale vient de l'intervention syndicale alors que le Parti socialiste prépare une organisation politique favorable aux travailleurs. En clair, il ne faut pas que les dirigeants syndicalistes soient aussi des dirigeants socialistes. Mais de nombreux syndicalistes ont des engagements socialistes au moins localement. La guerre perturbe cette séparation idéale. Pour LAMARQUE, l'expérience militante dans le syndicalisme pourrait se résumer ainsi : il devient le dirigeant qui refuse la voie révolutionnaire quand, dans le syndicalisme français, se construit un syndicalisme majoritaire qualifié de "réformiste". Au début des années 1920 quand la scission syndicale se produit, battu sur le terrain de son travail, il se retire du débat stratégique. Cette expérience le marque profondément. Tout au long de la période suivante, il conseille et apparaît comme une éminence grise qui n'intervient pas publiquement.

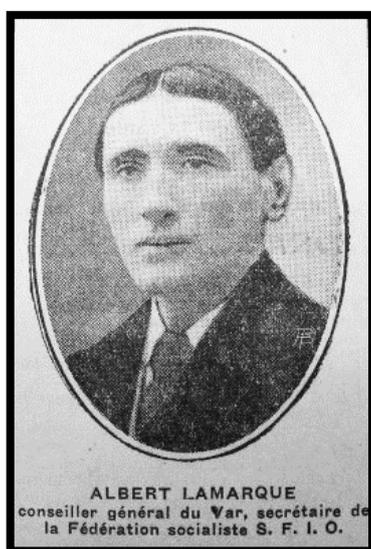
L'ENGAGEMENT POLITIQUE DE LAMARQUE.

A La Seyne, après avoir fréquenté les milieux anarchistes, hostile à la poursuite du soutien au gouvernement, Albert LAMARQUE adhère à la section socialiste SFIO de La Seyne en 1915 qui, en mai 1917, sous son instigation, approuve la thèse minoritaire sur la question de la guerre.

Pour les élections municipales de 1919, la liste comprenant des socialistes SFIO, des radicaux et des socialistes indépendants, conduite par Louis MAZEN, arrive en tête, le 30 novembre 1919. LAMARQUE devient en mars 1921 premier adjoint et le reste jusqu'à la guerre. Délégué aux finances, cheville ouvrière du conseil municipal, il agit dans la suppression de l'octroi, la



*Conseil Municipal à l'époque
du Docteur MAZEN (au milieu du 1^{er} rang). Albert LAMARQUE est à sa droite.*



ALBERT LAMARQUE
conseiller général du Var, secrétaire de
la Fédération socialiste S. F. I. O.

construction d'un hôtel des postes et d'écoles, l'électrification, l'adduction d'eau, l'aménagement partiel d'un réseau d'égouts, la création de jardins publics et d'un patronage laïque, la gratuité des fournitures scolaires (premier exemple dans le Var). A partir de 1931, il multiplie les démarches pour obtenir le déblocage de crédits susceptibles d'enrayer les effets de la crise aux chantiers de constructions navales.

Albert LAMARQUE renforça sa position personnelle par ses mandats de conseiller général. Sa première victoire résulte d'un accord passé avec le Parti radical-socialiste qui abandonne ce siège à la SFIO et conserve le mandat de conseiller d'arrondissement. Cette entente à gauche assure la victoire aux élections législatives de Pierre RENAUEDEL. Lors des élections, ses difficultés avec les communistes relayent celles qu'il a éprouvées sur le terrain syndical. Albert LAMARQUE, seul ouvrier du Conseil général, s'affirme comme le principal collaborateur du président, le sénateur Gustave FOURMENT. Après 1925, membre de la commission des finances et de la commission départementale, il devient rapporteur du budget en 1928. Son activité est critiquée par ses adversaires et par *Le Petit Var* qui le surnomme "Pommadin". Il répond dans la presse socialiste dont *Le Petit Provençal*.

Dirigeant du groupe des conseillers généraux socialistes SFIO, il incarne pour les socialistes le parfait administrateur socialiste et pour ses adversaires le parfait collaborateur du capitalisme. Albert LAMARQUE occupe une place de premier plan en raison de son engagement politique et de son activité journalistique. Minoritaire dans le Parti socialiste SFIO pendant la Première Guerre mondiale, en décembre 1919, dans une réunion électorale, il déclare : "La révolution russe suit au fond une marche analogue à celle de la révolution française [...] La nation la plus démocratique, la France, n'a pas le droit de combattre la révolution russe et d'établir un blocus qui fait périr tant de jeunes vies par la famine". En quelques mois, il se retrouve à la droite du parti, délégué au congrès de Tours pour représenter la motion du Comité de Résistance, comme suppléant de Pierre RENAUEDEL. Après la scission dans le Parti socialiste, secrétaire de la fédération socialiste SFIO, il s'identifie avec la tactique de RENAUEDEL : assurer une entente départementale avec les milieux "rouges" du Var, à l'exclusion des communistes. LAMARQUE prend part à tous les congrès nationaux. Collaborateur régulier du quotidien *Le Petit Provençal*, il en devient rédacteur à plein temps en 1932 puis responsable de la rédaction toulonnaise à partir de 1934.



Pierre
RENAUEDEL

Quand la tension dans le Parti socialiste SFIO s'aggrave, Albert LAMARQUE reste favorable à la participation des socialistes au gouvernement. A partir de 1932, il prend des distances avec certaines analyses "néo-socialistes". Après la rupture nationale, en novembre 1933, il démissionne du parti. Une partie des militants seynoïses quitte la SFIO. LAMARQUE décide, avec la majorité des militants, de rester autonome. Cette attitude surprend beaucoup RENAUEDEL qui ne peut le faire revenir sur son refus de rallier le Parti socialiste de France comme la plupart des élus varois. Les événements de février 1934 le marquent profondément. A La Seyne, où le chômage aux chantiers navals s'accroît, où les immigrés antifascistes italiens abondent, la réaction antifasciste est très vive. Le 11 février, LAMARQUE figure au bureau de la puissante réunion organisée par le Comité de vigilance républicaine à laquelle s'associe le Parti communiste. Avec onze conseillers municipaux, il "ré adhère" à la SFIO. Le 1^{er} Mai 1934, il parle dans un meeting syndical commun (CGT et CGTU) à La Seyne et, en juin 1934, la section socialiste SFIO et la cellule communiste de la ville signent un accord d'action commune. Si la réaction anti-

fasciste explique avant tout son refus de suivre RENAUEDEL dans la scission, sa vie au contact des ouvriers joue un rôle important dans les élections. Un tournant s'amorce. Au Conseil général, il anime la future majorité de Front populaire et participe à toutes les manifestations du Conseil général en faveur du Front populaire. La division des conseillers municipaux de La Seyne menace la majorité acquise au Parti socialiste SFIO. En mai 1935, la liste socialiste SFIO, talonnée par la liste présentée par le Parti socialiste de France, doit sa réélection au désistement de la liste communiste. Aux élections législatives partielles en juin 1935 après la mort de RENAUEDEL, Albert LAMARQUE refuse d'être candidat. Il œuvre pour assurer le maximum de voix au candidat du parti, le secrétaire fédéral TOESCA puis participe à la campagne victorieuse du candidat communiste, Jean BARTOLINI. Pour les élections législatives de 1936, il se présente dans la circonscription de Brignoles, plus rurale, avec un électorat réputé comme "rouge". Arrivé en troisième position, au lieu d'appeler à voter pour le communiste arrivé en tête de la gauche, LAMARQUE envisage de se maintenir puisqu'il n'y a pas de danger à droite. Selon les exigences de la fédération socialiste SFIO, il annonce tardivement son retrait et regagne La Seyne sans participer à la campagne du deuxième tour. LAMARQUE écrit régulièrement dans l'hebdomadaire socialiste, *Le Populaire du Var*, sous le pseudonyme "Jean du Var". Il partage les analyses de Léon BLUM. Cet alignement se modifie lors des accords de Munich. Il partage alors certaines analyses d'inspiration pacifiste de Paul FAURE. Il prend, dès la fin de 1936, des distances par rapport aux communistes qu'il critique de plus en plus par la suite.

JEAN BARTOLINI, MILITANTISMES SYNDICAL ET POLITIQUE IMBRIQUES.

Démobilisé, BARTOLINI réintégra l'atelier des forges à l'Arsenal comme ouvrier mouleur immatriculé, en septembre 1920. Il adhère au syndicat CGTU des Travailleurs de la Marine en 1923, syndicat le plus actif à l'Arsenal. Il admire Laurent ROUBAUD, le secrétaire de l'Union locale CGTU et secrétaire du syndicat de l'arsenal. Archiviste du syndicat, il participe à la commission de rédaction du journal éphémère *Le Cri de l'Arsenal*, journal critiqué par la direction régionale du Parti communiste. Trésorier du syndicat CGTU, après la mort de ROUBAUD, il en devient le secrétaire en novembre 1930 puis entre dans les instances régionales de la CGTU. Il est élu comme délégué à la Commission locale des salaires en octobre 1930. Son rapport avec la politique reste distant. Il ne vote pas jusqu'à son adhésion en 1928 au Parti communiste "par esprit de classe" comme il le répète souvent. En 1929, il figure sur la liste du Bloc ouvrier et paysan aux élections municipales de Toulon. En août 1930, secrétaire de la cellule communiste de l'Arsenal, il devient par la suite membre du bureau du rayon communiste.



Le Parti communiste connaît en région marseillaise un fonctionnement autoritaire où les envoyés de Paris ou de l'Internationale communiste dictent ce qu'il faut faire. BARTOLINI réagit contre ces méthodes. Au congrès régional à la fin de 1930, en présence de Maurice THOREZ, il les critique ouvertement, et dans une réunion en 1931, il lance au militant envoyé par la direction nationale : *"Que l'exemple viennois d'en haut et nous suivrons"*. En 1931, BARTOLINI devient le militant le plus important du Parti communiste à Toulon. Ses responsabilités politiques (comité régional et, en 1932, secrétaire adjoint du rayon, secrétaire de cellule) s'ajoutent à ses responsabilités syndicales (secrétaire du syndicat le plus fort de la ville, membre de la commission exécutive de l'Union régionale et du comité départemental du Secours rouge international). Le congrès national du Parti communiste en mars 1932, le désigne comme membre du comité central. Aussi représente-t-il le Parti communiste dans l'élection législative de 1932 dans la deuxième circonscription de Toulon (Ouest de la ville et Sud-Ouest du département). La campagne fut mouvementée. BARTOLINI se signala par ses réparties. Ainsi, il répond à un électeur socialiste : *"Aboyez roquets [...] le molosse communiste passe. Messieurs les calomniateurs, tenez-vous le pour dit, vous avez accusé : pour ce soir, pour demain, je demande la parole."* Mais, BARTOLINI se sent surtout syndicaliste et se situe au premier plan des actions syndicales locales. Sa représentativité syndicale s'élargit après sa réélection à la commission locale des salaires et à la commission mixte consultative du travail de l'Arsenal. Candidat de la CGTU pour l'élection nationale à la commission tripartite des économies des arsenaux de l'Etat, il arrive en tête à Toulon en décembre 1932, mais le candidat de la CGT l'emporta dans les autres arsenaux.



Porte principale de l'Arsenal

A la tête des luttes syndicales menées à partir de 1933 par les ouvriers de l'Arsenal, Jean BARTOLINI se révèle comme orateur qui manie l'ironie et les familiarités. Il contribue à souder l'unité d'action des syndicats CGT, CGTU et autonome. Les actions se multiplient. Les ouvriers de l'Arsenal de toutes tendances réagissent de plus en plus à ses appels. Le 21 octobre 1933, il préside un meeting corporatif, commun aux trois syndicats. De tels meetings se renouvellent souvent. Il joue un grand rôle en février 1934. Le 4 octobre 1934, alors que la liste CGTU était sortante, la liste élue comprend BARTOLINI et un représentant du syndicat CGT. Un comité d'unité d'action fonctionne à l'Arsenal et organise de nombreux meetings communs contre les décrets lois. BARTOLINI, avec sa "voix de stentor" selon la presse, en est toujours le principal orateur. Son caractère impulsif s'accompagne d'un grand courage. A la tête d'une contre-manifestation qui protestait contre une réunion d'un député conservateur, "passé à tabac" par la police, il est jugé pour avoir mordu la main d'un sergent de ville. Toutes les organisations politiques, syndicales et philosophiques de la gauche toulonnaise protestent et BARTOLINI est acquitté par le Tribunal correctionnel. Respectueux des opinions des autres militants des différentes organisations syndicales, et plus tard politiques, il acquiert pendant ses responsabilités syndicales la conviction qu'il faut amener, par des pratiques unitaires, des militants aux opinions diverses à l'action.

BARTOLINI fut aussi au centre de rapprochement entre la SFIO et le Parti communiste dans la région. Le 20 juin 1934, il signe au nom du Parti communiste un accord pour une action commune contre le fascisme avec la Fédération socialiste. Cette précocité de l'union à Toulon s'explique par la nature des luttes revendicatives contre la politique gouvernementale, par l'orientation de la section toulonnaise (gagnée par la tendance de *La Bataille socialiste*) et par le rôle plus important pris dans la direction des luttes par la poignée de militants communistes. Fort de son expérience syndicale, BARTOLINI parle souvent dans les réunions politiques organisées pendant l'été de 1934 par les deux partis.

Cette unité d'action connaît toutefois des limites. En août 1934, cinq conseillers municipaux, colistiers du maire ESCARTEFIGUE, démissionnent pour protester contre les projets d'urbanisme. Pour l'élection complémentaire, la section socialiste SFIO décide de soutenir la liste communiste après avoir refusé de constituer une liste commune proposée par BARTOLINI. La liste communiste dite "d'unité d'action", est élue. Notons que pour la première fois BARTOLINI, pendant la campagne électorale, innove en invoquant le réflexe "Rouges contre Blancs", formulation bannie dans l'argumentaire des communistes. Lors des réunions du conseil municipal, une partie des spectateurs chantent l'*Internationale* ou lancent des appels réclamant "Des soviets partout". BARTOLINI indique dans ses souvenirs, *"Le jour où nous allâmes à la mairie, le carré du port était noir de monde. Le Petit Var avait grossi l'affaire. Il se demandait : maintenant que les communistes sont élus à la mairie, est-ce que les trains continueront à s'arrêter à Toulon ? Est-ce que les touristes continueront à venir ?"*



Le 7 mars 1935, avant le vote du budget, BARTOLINI déclarait : *"Nous ne voterons pas le budget ! Nous ne sommes là que pour défendre la classe ouvrière et pas l'intérêt général"*. Pour les élections municipales de 1935, la question se pose à nouveau de constituer une liste commune à la gauche proposée par la section SFIO et par le cercle Victor BRÉMOND, alors député de gauche. Les communistes refusent d'élargir un tel accord à d'autres mouvements et protestent par la voix de BARTOLINI qui anime la campagne électorale à laquelle participent Marcel CACHIN et Maurice THOREZ. Le 5 mai 1935, la liste des seuls communistes arrive en quatrième position. Pour le deuxième tour, les communistes refusent de faire partie de la liste de gauche mais mènent une vive campagne en sa faveur avec leur principal militant BARTOLINI. Le rôle de BARTOLINI s'accroît aussi dans le cadre de la Région communiste. Secrétaire du rayon communiste du Var, il devint membre du bureau régional. Il est alors le principal animateur de la progression du Parti communiste dans le département.

Parallèlement, un tournant de la politique varoise se produit avec l'élection de BARTOLINI en juin 1935 comme député. Il devient alors le premier élu d'une majorité de Front populaire à la suite de la répartition des voix socialistes sur les deux autres candidats se réclamant du socialisme. Son élection ouvre la voie à la victoire de 1936.

LE DEPUTE BARTOLINI.

Après la courte période de la fin du mandat, les élections de 1936 confirment l'implantation de Jean BARTOLINI dans sa circonscription. Sa profession de foi d'un caractère "ouvriériste" et "révolutionnaire" détaille, en termes incisifs, les revendications destinées aux diverses catégories de travailleurs. Réélu, à la Chambre, membre des commissions de l'Algérie, de la Marine militaire et de la Marine marchande, il dépose une proposition de loi sur le régime des salaires des ouvriers des Arsenaux de l'Etat et intervient lors des examens des budgets de la Marine et de l'Air. Toujours secrétaire du rayon communiste de Toulon, BARTOLINI devient secrétaire adjoint de la nouvelle région communiste du Var lors de son congrès inaugural à La Seyne, le 14 février 1937. Il participe à toutes les grandes manifestations communistes et antifascistes dans le sud-est de la France. Omniprésent surtout dans la région toulonnaise, BARTOLINI suit de près l'évolution syndicale, mais la guerre survient...

PENDANT LA GUERRE, DES RESISTANTS.

Albert LAMARQUE démissionne, en février 1941, avec l'ensemble des édiles, du conseil municipal de La Seyne. Il intervient en faveur de naturalisés italiens menacés par les mesures de radiation de la nationalité française. Il se consacre à la direction de l'édition toulonnaise du *Petit Provençal* et approuve la reconstruction de la CGT dans le Var en décembre 1939 sans les anciens "Unitaires". Désigné au comité exécutif du Parti socialiste (zone Sud), il contribue à reconstituer le parti dans la région toulonnaise. Son bureau au *Petit Provençal* accueille, à l'automne 1942, le Comité de coordination des mouvements de résistance (Combat, Libération, Franc-Tireur). Membre de plusieurs réseaux de Résistance, il se consacre avant tout, comme membre du comité fédéral clandestin, à la reconstruction du parti socialiste. Accusé par les membres du Comité local de Libération de La Seyne d'avoir cautionné le régime de Vichy en restant à la tête du *Petit Provençal*, il indique qu'il n'a jamais écrit en "faveur de la collaboration ou du régime de Vichy". BARTOLINI, condamné à cinq ans de prison, à 4 000 F d'amende et à la perte des droits civils et politiques, est transféré en Algérie. Libéré en février 1943, en raison de sa relative connaissance des questions algériennes, il participe à la constitution du Parti communiste algérien, dans l'est du pays. Il se rend, en octobre 1943, en Corse libérée et représente la direction du Parti communiste dans l'île jusqu'en septembre 1944.



LAMARQUE ET BARTOLINI, DIRIGEANTS POLITIQUES INCONTESTES.

Dès la Libération, LAMARQUE envoie aux autorités départementales la liste des conseillers municipaux, démissionnaires en 1941, pour qu'ils retrouvent leurs sièges, à ses côtés. Il affronte les membres du Comité local de Libération où les communistes et les francs-maçons se partagent les responsabilités. Accusé de "collaboration", non membre des organisations de gestion issues de la Résistance, il refuse la situation de minoritaire dans une instance contrôlée par les communistes. Candidat aux diverses élections municipales, avec les autres élus, il refuse de participer aux réunions et critique dans la presse les options de la majorité communiste.

Au deuxième tour des élections municipales de Toulon, BARTOLINI devint maire dans un conseil municipal comprenant proportionnellement quatre groupes issus de la Résistance (communistes-Front national, SFIO, MRP et MLN). Après 1947, à la tête du groupe communiste, le plus important du conseil, il dirige l'opposition aux majorités de compromis, comprenant les socialistes SFIO, pour isoler les communistes. Renouvelant aux socialistes les propositions d'unité, une solution s'esquisse avec la décision de conclure un compromis de gestion municipale de 1953 à 1956 qui expire après le retrait de leurs délégations aux adjoints communistes lors des événements de Hongrie. Toujours présent dans les conseils municipaux successifs, il conduit la première liste d'union entre socialistes et communistes en 1971. Cette identification de la vie politique de BARTOLINI avec la difficile vie de la cité ne doit pas faire disparaître son rôle départemental et national.

DES PARLEMENTAIRES.



En tête de la liste communiste, BARTOLINI est élu député de 1946 à 1958.

A l'Assemblée nationale, il participe le plus souvent à la commission de la défense nationale et consacre ses interventions aux établissements militaires de l'Etat. Il fait notamment voter l'application du salaire national



calculé sur les salaires de la métallurgie parisienne en 1951, revendication formulée avec ses camarades de la CGTU trente ans auparavant. Battu en 1958, en 1962, BARTOLINI, candidat dans la circonscription de Draguignan, en vertu des décisions du PCF de contribuer à créer les conditions favorables à "un sursaut de défense républicaine", bien qu'arrivé en tête de gauche, il se retire. Au deuxième tour, ce retrait se heurte au refus d'une partie de l'électorat et des militants communistes. Il s'emploie à convaincre qu'il fallait permettre l'élection du candidat socialiste, manière de retrouver la dynamique passée du Var rouge.

Le choix de LAMARQUE aux côtés d'Edouard SOLDANI, comme candidat au Conseil de la République, ne convient pas aux militants socialistes du Nord-Var qui n'ont pas oublié sa mauvaise campagne électorale de 1936. Elu en 1948, réélu en 1952, il siège dans les commissions des finances, de la marine marchande et des pêches, du travail. Entre autres activités, il suit les conditions des salariés du service public et la gestion des entreprises industrielles nationalisées. Il participe aux discussions sur l'aménagement de la Durance. Après 1958, il se prononce pour le vote des pleins pouvoirs au général DE GAULLE en juin, puis pour une réponse positive au référendum créant la Cinquième République. Dans les années 1960, toujours socialiste, il se montre favorable à la politique d'unité qui se développe.

Les hésitations politiques de LAMARQUE d'avant la guerre et sa défaite de la Libération ont laissé des traces dans son orientation politique. Il occupe la fonction de secrétaire administratif de la Fédération socialiste SFIO jusqu'en 1948. Il se prononce pour la Communauté européenne de défense à la différence du secrétaire fédéral Jean CHARLOT. Il dénonce le protocole conclu pour la gestion municipale de Toulon entre les socialistes et les communistes qualifiant cette alliance d' "immorale".

Comme rédacteur en chef de l'édition départementale du *Provençal*, LAMARQUE s'inspira de la ligne politique de la SFIO et de ses dirigeants nationaux dont Guy MOLLET. Il dirige aussi *Toulon-Soir*, quotidien local créé par *Le Provençal* à partir de 1948, et collabore au quotidien *République*.

Jean BARTOLINI, quant à lui, joue un rôle important dans le PCF. Membre du comité central, réélu régulièrement jusqu'au congrès de 1954, il suit l'activité des fédérations qui possèdent des arsenaux de la Marine (Finistère, Brest, Manche, Cherbourg, Morbihan, Lorient) et des fédérations méridionales (Basses et Hautes-Alpes, Gard). Il est déchargé de ses responsabilités au comité central à la suite du "complot" où la Fédération communiste du Var, en 1952, adopte une attitude dure qui finit par être contestée par le PCF. Dirigeant incontesté, il inspire la politique communiste dans le Var.



Edouard SOLDANI

POUR CONCLURE :

Albert LAMARQUE et Jean BARTOLINI apparaissent comme les dirigeants des deux forces politiques qui se développent à partir du début des années 1920. De formation syndicale dans des entreprises d'Etat, dépendant de la situation militaire du pays, ils bouleversent les structures politiques traditionnelles du Var Rouge.

Le premier reste dépendant de son milieu de formation et ne réussit pas dans sa rencontre avec la traditionnelle orientation rouge du nord du département. Et cela entretient sa méfiance envers les pratiques des luttes ouvrières et reste avant tout un homme de plume.

Le second, homme de la parole, beaucoup plus que de plume, sans abandonner ses pratiques tranchées, veut concilier les différences pour mettre en mouvement les forces sociales dans un ensemble de luttes convergentes et alliées.

"D'AIX-EN-PROVENCE A SAINT-MANDRIER, MAX JUVÉNAL, LA RESISTANCE, LE BARREAU, LA POLITIQUE"

Par Jean-Marie GUILLO



Je ne sais si le nom de Max JUVÉNAL parle encore à nombre d'habitants de Saint-Mandrier aujourd'hui. Certes, ils ont remarqué probablement que le complexe sportif portait son nom. Mais combien savent de qui il s'agit ? Et, même en 1970, lorsqu'il devient maire de Saint-Mandrier, sans doute sait-on que le propriétaire du Domaine de l'Ermitage est l'un des ténors du barreau aixois et une personnalité de la région, probablement sait-on aussi qu'il



Le domaine de l'Ermitage / Saint-Mandrier

a été un "grand résistant", mais au-delà ? Mis à part ses compagnons, sait-on qu'il s'agit du principal chef de la Résistance en Provence ?

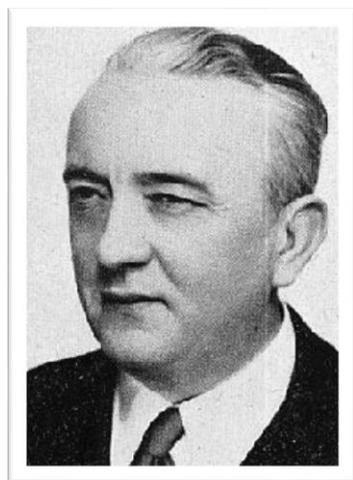
Ma présentation de son parcours va s'organiser autour de la période durant laquelle il a été ce résistant de premier plan, parce qu'elle constitue pour lui comme pour nombre de ceux qui ont participé au combat clandestin un moment décisif, le pivot d'une vie. Mais je me demanderai d'abord comment on devient le "patron" d'une grande partie de la Résistance en Provence, avant d'évoquer son action et les terribles mois de 1943-44 durant lesquels il a exercé cette responsabilité. Ce sera la partie la plus étendue de mon propos, car celle que je connais le mieux mais aussi la plus remarquable de sa vie.

Comment sa carrière en a été marquée par la suite ? Sur le plan politique, dans les fonctions électives qu'il a occupées, comme sur d'autres plans, en particulier celui de l'action mémorielle.

Le cours Mirabeau / Aix-en-Provence

AVANT 1939 : PREMIERS ENGAGEMENTS.

Max JUVÉNAL a 34 ans lorsque la guerre éclate. Il est né en 1905 à Aix dans une famille qui a, à l'évidence, le souci de la lignée puisqu'il porte le même prénom que son père – Max est l'abréviation de Maximin – et qu'il le transmettra à son fils. Son père est une personnalité forte du barreau aixois et c'est dans ses pas qu'il met les siens : le Droit à Aix,



Max JUVÉNAL



l'inscription au barreau de la ville. Lorsqu'il prête serment le 25 mai 1929, son père, qui avait été notamment le défenseur de communes du pays d'Aix, était mort deux ans auparavant. Il prend en quelque sorte sa suite avec des engagements sociaux et politiques affirmés. Alors que son cabinet prospère au point de passer des petites rues de la cité au cours Mirabeau, Max JUVÉNAL fait partie des administrateurs de la cité universitaire et des habitations à bon marché. Il a adhéré au parti socialiste SFIO en 1931, ce qui est loin de correspondre à la sensibilité politique majoritaire dans le très conservateur monde des avocats de la ville et il a été élu conseiller d'arrondissement en 1934. Il en est même devenu le vice-président. Sans doute se situe-t-il parmi les réformistes du parti, soutenant probablement son aile droite qui avait suivi Pierre RENAUEDEL dans la fondation du Parti socialiste de France ? Mais il réintègre – si tant est qu'il ait rompu – la SFIO au moment du Front populaire. Il est évidemment patriote et, bien qu'il ait été trop jeune pour faire la guerre, il avait dû en suivre les péripéties et les drames tout aussi attentivement que d'autres hommes de sa génération que l'on retrouvera dans la Résistance ou qui, comme Jean ZAY, seront victimes du régime de Vichy. Mobilisé en 1939 comme lieutenant au 341^e régiment d'infanterie, il se porte volontaire avec l'escadre qui débarque un corps expéditionnaire à Flessingue en Hollande, puis participe à la retraite jusqu'à la poche de Dunkerque. Parvenu à gagner l'Angleterre le 5 juin 1940 avec ses sous-officiers, sur une barque de pêche armée par leurs soins, il est de retour en France dès le lendemain pour commander une compagnie en Normandie. Blessé et fait prisonnier le jour de l'armistice, il s'évade le 7 août 1940. J'ai toujours été frappé en étudiant les parcours de résistants par la place qu'y tiennent les prisonniers évadés. Ceci a un sens : le refus de se résigner, le refus de se soumettre, le refus de s'illusionner sur une paix proche.

1940-1943 : LE CHOIX DE LA RESISTANCE.

Rentré à Aix en octobre 1940, il démissionne des conseils d'administration dont il fait partie. Il se refuse en effet à appuyer les actes d'allégeance au Maréchal qui sont de mise à ce moment-là. S'il est patriote, il n'est pas prêt à s'aligner sur le nationalisme, cette idéologie d'extrême droite qui inspire le nouveau pouvoir. Pour cet homme pétri de culture classique et d'histoire, pour qui la Révolution française est une référence, le patriotisme se situe dans la tradition républicaine qui ne dissocie pas le territoire et le peuple des institutions démocratiques qui les ont constitués en Nation. Il participe donc au petit groupe de socialistes que rassemble Félix GOUIN, député-maire d'Istres, le seul parlementaire des Bouches-du-Rhône à n'avoir pas voté les pleins pouvoirs au maréchal PÉTAIN le 10 juillet 1940. C'est certainement par là qu'il entre en relations avec Daniel MAYER, réfugié avec son épouse Cléta, à Marseille. L'ancien journaliste au *Populaire* est au cœur de la reconstitution du parti socialiste clandestin (le Comité d'action socialiste). Il proposera à JUVÉNAL de travailler avec lui, mais JUVÉNAL choisit plutôt de s'engager dans un mouvement de résistance en cours d'extension dans la région, le premier et le plus important des mouvements clandestins de zone non occupée, celui qui va s'appeler Combat, mais qui, en 1941, a pour



Félix GOUIN

nom, Mouvement de libération nationale (MLN). C'est par Henri MALACRIDA, franc-maçon et socialiste, professeur à l'Ecole primaire supérieure révoqué par Vichy, futur chef des FFI des Bouches-du-Rhône, qu'il a le contact en février 1941. Ce choix est significatif. JUVÉNAL sera un résistant socialiste plutôt qu'un socialiste résistant, ce qui signifie que la reconstitution du parti est subordonnée au combat unitaire pour la Libération. C'est au sein du mouvement Combat que va s'inscrire son action.

Le MLN a été fondé par un militaire, le capitaine Henri FRENAY, à partir de la région marseillaise et les villes de la Côte d'azur. Il comptait rassembler des militaires comme lui. Il en vient peu et ce sont des civils, plutôt de gauche, qui



Henri MALACRIDA

rejoignent cet officier de droite, moins critique qu'eux à l'égard du Maréchal, plus méfiant qu'eux vis-à-vis du général DE GAULLE, mais qui, comme eux, entend d'abord lutter pour la libération du pays et contre le nazisme. Les deux autres grands mouvements de Résistance de zone Sud, Libération et Franc-Tireur, sont orientés plus à gauche, mais ils arrivent dans la région un peu plus tard et ont moins de militants car la plupart des résistants socialistes, comme Max JUVÉNAL, Louis MARTIN-BRET à Manosque, Alex ROUBERT à Nice, restent fidèles au MLN devenu Combat en novembre 1941. Ils trouvent là des camarades venus d'autres horizons, des démocrates-chrétiens du mouvement Liberté, quelques militaires comme le capitaine CHEVANCE dit *Bertin* qui prend la direction de Combat en Provence, des réfugiés de la zone occupée, juifs et alsaciens-lorrains notamment avec lesquels ils partagent d'abord la haine de l'occupant et des nazis, l'anglophilie et la volonté de rétablir les libertés et la République. Avec pour pseudonyme *Ovide*, Max JUVÉNAL prend la direction du mouvement Combat dans les Bouches-du-Rhône. Il s'agit de combattre la propagande du régime, de



Henri FRENAY

redonner espoir aux Français, de s'organiser en créant des groupes à vocation paramilitaire (l'Armée secrète/AS). Il n'est pas clandestin et continue à plaider avec, désormais, une nouvelle clientèle, celle des résistants, en particulier communistes, qui sont inculpés par le tribunal militaire de Marseille, puis par la section spéciale de la cour d'appel d'Aix.

La Résistance s'organise rapidement, compte tenu des risques et des difficultés de communication de tous ordres que l'on connaît à l'époque. En novembre 1942, sous l'impulsion de Jean MOULIN, représentant le général DE GAULLE, les trois grands mouvements de zone sud se rapprochent, puis fusionnent dans les Mouvements unis de la Résistance (MUR) au tout début de 1943. La Provence (la R2) est en pointe dans cette fusion, mais la police allemande qui est arrivée peu après l'occupation du Sud le 11 novembre 1942 réalise un coup de filet dévastateur dans les MUR de la région entre mars et mai 1943. Cette opération menée par l'un des chefs de la "Gestapo" (la section IV de la Sipo-SD) de Marseille, Ernst DUNKER dit *Delage*, se traduit par 115 arrestations et l'identification de plusieurs dizaines d'autres résistants.



Jean MOULIN

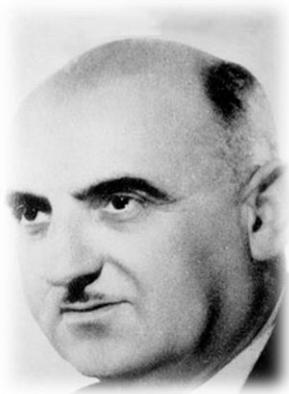
Son efficacité tient à la fois aux méthodes professionnelles de la Sipo-SD (alors que les résistants sont sur ce plan des amateurs) et à la trahison de deux militants arrêtés qui se sont mis à son service. L'un d'eux est Jean MULTON dit *Lunel*, secrétaire de BERTIN Chevance. JUVÉNAL fait évidemment partie des résistants identifiés. Il échappe de justesse à l'arrestation le 11 mai, mais son épouse est arrêtée, maltraitée et restera en prison jusqu'au 26 juin¹. Lui doit plonger dans la clandestinité et se réfugier à Charleval.

1943-1944 : LE "PATRON" DE LA R2.

CHEVANCE a été arrêté, mais a pu s'échapper. Cependant il est blessé et doit être remplacé à la tête des MUR de la région. Son remplaçant est un Varois, lui aussi identifié par les Allemands et devenu clandestin, Henri SARIE, le chef du mouvement Combat dans le Var, secrétaire général de la sous-préfecture de Toulon. Tout est à reconstruire et JUVÉNAL doit s'y employer dans son secteur. Il a noué des liens étroits avec le "patron" des MUR des Basses-Alpes, Louis MARTIN-BRET, chez qui il va se réfugier quand nécessaire et participe ainsi à la mise en place des premiers maquis de l'AS. Mais SARIE n'a pas la disponibilité et les contacts indispensables pour un chef régional. Il est de tendance radicale-socialiste et donc marginal politiquement dans la région. Il est désigné par Londres pour devenir le préfet de la Résistance à la Libération. La direction nationale des MUR décide donc de le remplacer en octobre 1943 alors que les événements paraissent se précipiter avec la libération de la Corse et c'est JUVÉNAL qui est désigné pour lui succéder. Président du directoire régional des MUR, couvrant les six départements de la région, *Maxence*, son nouveau pseudonyme, s'entoure d'une équipe représentant les divers



Capitaine CHEVANCE



Franck ARNAL.

RAYON. JUVÉNAL n'a pas de moyens de liaison radio avec l'extérieur. Il écrira dans ses souvenirs d'après-guerre : "J'espère qu'un jour, on nous expliquera pourquoi les armes, dans notre région, furent refusées aux patriotes, que jamais le moindre poste de radio ne fut mis à la disposition du chef régional". En outre, la répression s'accroît car les Allemands occupent depuis le 8 septembre 1943 toute la Provence qui, hors Marseille, était jusque-là contrôlée par la IV^e Armée italienne.

L'ensemble composé par les MUR-AS constitue le principal pôle de résistance dans la région, mais, affaibli par la répression, il subit la concurrence de deux pôles de résistance en train d'émerger pour l'un et de s'affirmer pour l'autre. Le premier se veut purement militaire et a pour élément principal l'ORA (Organisation de résistance de l'armée) dont l'état-major est formé d'officiers sortant de l'École de Saint-Cyr repliée à Aix. D'orientation giraudiste, l'ORA est commandée par le capitaine LÉCUYER *Sapin* qui était l'un des instructeurs de Saint-Cyr. Or l'ORA prend sous son coupe de nombreux groupes de l'AS, notamment les Bouches-du-Rhône et le Var intérieurs, car elle bénéficie des moyens que lui envoie Alger. Le second pôle concurrent est constitué par la nébuleuse que le parti communiste clandestin a construite autour de lui avec le Front national de lutte pour l'indépendance de la France (FN), les Francs-Tireurs et partisans (FTP) et la CGT clandestine. Ce pôle, très combattif, est en plein essor à partir de l'automne 1943 et exerce un fort pouvoir d'attraction par son activisme dans le monde ouvrier et parmi les jeunes. Il entend aussi s'imposer au sein des institutions clandestines, les CDL en particulier. En arrière-plan, cette concurrence se greffe aussi sur l'antagonisme historique entre communistes et socialistes, puisque ceux-ci fournissent une partie non négligeable des cadres des MUR de la région. Même si personne ne remet en question la nécessité de l'unité dans la Résistance, celle-ci est donc parcourue de vives tensions et c'est aussi dans ce contexte que JUVÉNAL doit jouer le rôle de direction et de coordination qui est le sien, au milieu de dangers qu'il n'est pas besoin de souligner. Mais l'objectif est de préparer la Libération.

¹ La police allemande ayant perquisitionné son cabinet, le conseil de l'ordre d'Aix s'inquiéta des dossiers saisis, puis se demanda s'il devait intervenir pour son épouse, mais, comme aucune démarche n'avait été faite par la famille, il décida de n'en rien faire... (Registre du conseil de l'ordre cité par Liora ISRAËL, *Robes noires, années sombres. Avocats et magistrats en Résistance pendant le 2^e Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 2005, p. 164).

C'est dans ce cadre que des contacts sont noués avec la Résistance piémontaise et aboutissent à des accords militaires et politiques signés à Saretto, côté piémontais, le 22 mai 1944 par les représentants de la Résistance en Provence (Max JUVÉNAL et le capitaine LÉCUYER) et par ceux du Piémont (Dante Livio BIANCO et Duccio GALIMBERTI). Ils ont été préparés depuis plusieurs semaines par des contacts entre résistants de part et d'autre de la frontière. On imagine dans quelles conditions. JUVÉNAL le dira en 1965 : "*franchir une frontière gardée par des postes allemands était une belle épreuve sportive*".

Ajoutons que les cols étaient enneigés. Le texte politique, celui qui tient à cœur à JUVÉNAL et GALIMBERTI, est remarquable à tous égards. JUVÉNAL rappellera en 1965 combien l'idéal qui les animait alors pouvait paraître chimérique puisqu'il ne s'agissait rien moins que d'effacer ce qui avait opposé Français et Italiens et renouer dans un cadre démocratique et une perspective européenne des liens qui n'auraient jamais dû être rompus. L'entreprise était effectivement "folle" car faite à leur seule initiative, "sans directive, ni aide de nos gouvernements"¹. Elle sera d'ailleurs ignorée par eux, en dépit des promesses d'avenir qu'elle contenait, et emportée par les événements.

En effet, tout s'accélère peu après. Commence alors certainement la période la plus difficile et incontestablement la plus tragique

pour la Résistance. Le débarquement de Normandie, le 6 juin, a entraîné le déclenchement des opérations prévues de longue date, en particulier la mobilisation des résistants en des lieux prévus auparavant ("plan rouge"). JUVÉNAL a réuni son état-major dès le 6 juin. Plusieurs points de vue sont exprimés. Lui fait partie des prudents qui demandent à voir. Il redoute les représailles et préférerait attendre un débarquement sur le littoral. Son calcul est également politique : il craint un débordement par les communistes, mais il est aussi soucieux de ménager les forces : "*Je savais le prix d'une vie humaine*", écrira-t-il. Le capitaine LÉCUYER, chef régional de l'ORA, est favorable à la



Capitaine LÉCUYER

concentration des résistants en rase campagne dans la "zone dite des maquis" selon les plans qu'il a élaborés. Le chef régional FFI, Robert ROSSI *Levallois*, préfère ne pas abandonner les villes. Mais n'a-t-on pas promis à Alger que le débarquement de Normandie serait accompagné par celui de Provence et que des renforts en armes et en hommes seraient parachutés ? D'autre part, la base pousse à la mobilisation et celle-ci est spectaculaire puisque ce sont des milliers d'hommes qui rejoignent à partir du 7 les positions assignées. Or il n'y a pas de débarquement sur nos côtes et les parachutages d'armes sont rares. En outre, de Londres, le général KOENIG, qui coiffe théoriquement les FFI, fait savoir le 10 que la mobilisation est prématurée et que les résistants doivent regagner leur domicile. Trop tard. La contre-attaque allemande a commencé. Plus de 300 résistants sont tués entre le 9 et le 16 juin dans la région, en particulier dans les Bouches-du-Rhône et les Basses-Alpes. JUVÉNAL a sans doute eu le sentiment de s'être fait forcer la main. Il rompt avec le capitaine LÉCUYER qui n'entend pas obéir aux ordres et tente de faire de la haute vallée de l'Ubaye une sorte de zone libérée. Depuis

trop longtemps, l'ORA joue son propre jeu, essayant de reprendre la main sur les civils qui dirigent la Résistance. L'affaire remonte jusqu'à la direction nationale du MLN. De son côté, la Résistance communiste fait feu de tout bois pour renforcer ses positions, profitant de la répression pour constituer de nouveaux CDL à sa main et sans les socialistes, dans les Basses-Alpes et dans les Alpes-Maritimes. En fait, l'unité de la Résistance a volé en éclat et JUVÉNAL tente comme il le peut de faire maintenir les liens. Et ceci alors que jamais la répression n'a été aussi forte. D'ailleurs ROSSI *Levallois*, CISSON, MARTIN-BRET, bientôt Jacques RENARD, autre membre du directoire régional, sont arrêtés et, peu après, fusillés, les premiers le 18 juillet à Signes avec 25 autres résistants, le second, le 15 août à Nice avec 19 autres camarades. La police allemande traque JUVÉNAL et essaie de le surprendre à Aix. Le 17 juillet, près du cours Sextius, deux instructeurs de la Résistance, *Hache* et *Pioche*, parachutés par Alger quelques semaines auparavant, tentent de liquider les deux agents de la "Gestapo" qui le cherchent, en abattent un, TORTORA, l'un des pires acolytes de DUNKER *Delage* et blessent l'autre, mais, dans l'échange de coups de feu, *Hache* (Roger OLIVE) est tué à son tour.

ACCORD POLITIQUE

Le Chef de la R2 des Mouvements Unis de la Résistance et le Délégué du Comité de Libération Nationale du Piémont :

A la suite des cordiales conversations eues dans un cadre de mutuelle compréhension ; Expriment, au nom des organisations qu'ils représentent, la satisfaction pour le retrouvement d'une base d'entente commune ;

Déclarent qu'entre les peuples français et italiens, il n'y a aucune raison de ressentiment et de heurt pour le récent passé politique et militaire qui engage la responsabilité des respectifs gouvernements et non pas celle des mêmes peuples, tous les deux victimes de régimes d'oppression et de corruption ;

Affirment la pleine solidarité et fraternité franco-italienne dans la lutte contre le fascisme et le nazisme, et contre les forces de la réaction, comme nécessaire phase préliminaire de l'instauration des libertés démocratiques et de la justice sociale, dans une libre communauté européenne ;

Reconnaissent qu'aussi pour l'Italie, ainsi que pour la France, la meilleure forme de gouvernement pour assurer le maintien des libertés démocratiques et de la justice sociale, est celle républicaine ;

S'accordent pour engager les forces des respectives organisations dans la poursuite des buts comme ci-dessus définis, dans un esprit de pleine entente et sur un plan de reconstruction européenne.

Z.O., 30 mai 1944

F.ti : M. Juvenal - D. L. Bianco.

¹ Les citations sont extraites du discours de Max Juvénal à Saretto le 4 septembre 1965 pour l'inauguration de la plaque commémorant les accords.

Le 19 août, alors que le débarquement a eu le lieu le 15 dans le Var, JUVÉNAL, réfugié dans les environs de Venelles, est très sérieusement blessé par trois balles et son compagnon, Maurice PLANTIER, tué, alors qu'ils essayaient de rejoindre à pied le maquis que le frère de Max, Jean, commande à Vauvenargues. Mais, le 21 août, Aix est libéré par les Américains et la Résistance et le 28, c'est le tour de Toulon et Marseille, après un combat acharné mené par les Français de DE LATRE DE TASSIGNY et les résistants, français et étrangers.

DE LA LIBERATION A 1958, UNE PERSONNALITE POLITIQUE DE PREMIER PLAN.

La préfecture de Marseille a été prise par les résistants. Raymond AUBRAC, commissaire régional de la République, représentant le gouvernement du général DE GAULLE, s'y est installé. Le CDL des Bouches-du-Rhône s'y réunit. Francis LEENHARDT le préside et assure ainsi l'intérim de JUVÉNAL. Les socialistes se méfient du forcing communiste et de la proximité d'AUBRAC avec la CGT. Avant même la fin août, JUVÉNAL s'y fait installer un lit médicalisé pour pouvoir reprendre la présidence du CDL. Il y arrive sur un brancard et prend la parole à la radio dès le 28 août pour déjà mettre en garde contre les débordements d'une épuration incontrôlée. Ses convictions sont celles d'un socialiste libéral, humaniste, partisan d'une "République jeune et hardie", respectueuse des libertés, mais qui, "en s'inspirant des principes d'une sage économie dirigée", "transformera la vie économique de notre pays" et le libèrera "des féodalités financières et industrielles internationales". Comme beaucoup de ses camarades du MLN, il considère que "la France peut être la pierre angulaire d'une Europe unie et renouée". Tout est à reconstruire et le CDL s'y emploie aux côtés d'AUBRAC. JUVÉNAL en assure la présidence jusqu'en no-



vembre 1944 en essayant de préserver l'unité de la Résistance. Son modérantisme en matière d'épuration lui vaut des critiques. L'avocat prend ici le pas sur le militant. Lorsque le conseil de l'ordre d'Aix s'auto-absout en considérant qu'il "n'a pas besoin d'être épuré" puisqu'aucun de ses membres "n'a commis d'acte de nature à entacher l'honneur de la profession", JUVÉNAL lui donne sa caution... Il est sur tous les fronts. Face à la concurrence politique du parti communiste et du Front national qu'il promeut en ratissant large, JUVÉNAL et ses amis "résistants socialistes" (LEENHARDT dans les Bouches-du-Rhône, SOLDANI dans le Var, etc.) développent le MLN dans la région. Ils veulent aussi assurer son autonomie face à un parti socialiste qui souhaiterait le satelliser. JUVÉNAL en est le président régional et participe à sa direction nationale. L'un des moyens d'action et de propagande du MLN, ce sont les nouveaux journaux qu'il lance. Outre *Vérité*, qui est l'organe du MLN régional, JUVÉNAL crée *La Provence libérée* à Aix dont le premier numéro sort dès le 29 août 1944².

¹ "Max JUVÉNAL vous parle... ", V n°1, 23 septembre 1944, p. 3. Une photo de JUVÉNAL au travail, mais en pyjama et toujours alité, accompagne l'article.

² Cet hebdomadaire, pour résister à la crise que connaîtra bientôt la petite presse locale se transformera assez vite en publication d'annonces légales, mais, plus tard sous la direction du fils aîné de Max JUVÉNAL (qui porte le même prénom que lui), il subsistera plus de quarante ans, publiant pour les grands anniversaires de la Libération, par exemple en 1994, des numéros spéciaux riches en documents.

Il prend aussi l'initiative de lancer un magazine, *V*, qui paraît le 23 septembre 1944. Il en confie la direction à un journaliste professionnel, Jean BAZAL, qui comprend que la presse nouvelle ne tiendra pas longtemps si elle ne fait pas une place aux variétés, aux faits divers, au divertissement. Dès son deuxième numéro, *V* fait sa couverture avec Jean GABIN, tout en publiant dans ses pages intérieures des articles revenant sur la Résistance et la Libération. Fort de cette orientation très ouverte sur des sujets "populaires", *V* va devenir un magazine à succès dans les années qui suivent, l'un des rares issus de la presse de la Résistance parvenant à survivre.



JUVÉNAL, qui est désormais une personnalité politique de premier plan dans la région, est désigné dès novembre 1944 pour représenter le MLN à l'Assemblée consultative provisoire (c'est pourquoi il abandonne la présidence du CDL). Il s'y montre actif et intervient à la tribune à plusieurs reprises. Il est membre de la Commission de la jeunesse et des sports, de la Commission de l'intérieur et de la santé publique et de la Commission d'instruction de la Haute cour de justice. Autant il est soucieux de mesure dans l'épuration sur le plan local, autant il se montre ferme vis-à-vis des personnalités dont les dossiers sont examinés par cette haute juridiction. Il intervient notamment pour que LAVAL et DARNAND soient jugés au plus vite. Il siègera comme juré dans plusieurs procès, en particulier celui des amiraux de Toulon (DE LABORDE et MARQUIS) responsables du suicide de la flotte française le 27 novembre 1942. Mais il sera aussi membre de la commission des grâces amnistiantes et, au sein de cette instance, suivra les dossiers des Algériens condamnés après les terribles événements de Sétif de mai 1945.

La Résistance rétablit la démocratie et, avec elle, la compétition électorale qui en est l'un des fondements. Le MLN milite pour que les élections de 1945 aient lieu "sous le signe de la Résistance". C'est que précise JUVÉNAL

le 17 mars 1945 en ajoutant que *"Si le parti socialiste vit, c'est que nous avons milité dans la Résistance"*, ce qui est une façon de rappeler à ses camarades de parti ce qu'ils doivent aux "résistants socialistes". Il figure sur les listes présentées en position éligible par son parti aux élections aux Assemblées constituantes en 1945 et 1946. Il bénéficie du soutien de Félix GOUIN, placé en tête de liste. Il s'y trouve au deuxième rang¹. Une fois élu, il se montre toujours aussi actif, siégeant à la Commission de la justice et de législation générale et rapportant sur plusieurs dossiers (les zones d'occupation françaises d'Allemagne et d'Autriche, les opérations électorales en Nouvelle-Calédonie). Mais l'affaiblissement des socialistes par la suite, pris entre l'audience du MRP et la poussée communiste, ne lui permet pas d'être réélu aux élections législatives de 1946 et 1951.

Bien que pris par ces responsabilités, JUVÉNAL n'en néglige pas pour autant la vie politique locale. Très attaché à Aix, toujours investi dans divers organismes (par exemple le conseil d'administration des HLM), il est élu de 1945 à 1958 conseiller général du canton Aix-Nord et préside le Conseil général en 1953, année où il s'est présenté aux municipales contre son ancien camarade en Résistance, l'avoué Henri MOURET, maire d'Aix depuis la Libération, qui est passé à droite. Celui-ci a été réélu, mais JUVÉNAL entre au conseil municipal. En dépit des positions de pouvoir qu'il occupe, JUVÉNAL reste un franc-tireur en politique. Il garde son autonomie vis-à-vis du tout puissant Gaston DEFFERRE, patron de la Fédération socialiste et du *Provençal* dont le réseau d'amis, souvent anciens compagnons de Résistance, domine la vie politique de la région, talonné par le parti communiste et les forces de droite. JUVÉNAL retrouve son siège de député en 1956 et se démène à nouveau à l'Assemblée. Il préside la Commission de la justice et de législation en 1957. Il siège également à celle du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du Règlement et des pétitions. Il dépose plusieurs propositions de loi et intervient en particulier sur les problèmes touchant aux territoires d'outre-mer (projet de loi sur l'amnistie dans les territoires d'outre-mer notamment). Il soutient la politique algérienne des gouvernements qui se succèdent de Guy MOLLET en 1956 à Pierre PFLIMLIN en mai 1958. Il vote la confiance au général DE GAULLE le 13 juin 1958 et se prononce en faveur des pleins pouvoirs et de la révision constitutionnelle. Attaqué par les communistes qu'il ne ménage plus depuis longtemps, violemment pris à partie par l'extrême droite poujadiste et par la droite classique locale qui n'en est pas si éloignée, il est devenu minoritaire au sein de la SFIO en se ralliant à DE GAULLE. Le clivage "résistant socialiste"/"socialiste résistant" (Gaston DEFFERRE) a rejoué. Mais il n'est plus soutenu par grand monde. Il rompt avec la SFIO. Les gaullistes ne le reconnaissent pas comme un des leurs et le font battre aux élections par René HOSTACHE. Il perd son siège de conseiller général.

1962-1983 : LE BARREAU, SAINT-MANDRIER, LA MEMOIRE DE LA RESISTANCE.

Max JUVÉNAL va dès lors graviter dans les cercles de la gauche gaulliste, mais, quelque peu désabusé, s'écarte de fait de la vie politique aixoise. Il a négligé son cabinet tant il s'était investi dans ses mandats. Il entend s'y consacrer et, ce faisant, retrouve une place centrale dans le barreau de sa ville, même s'il en était resté l'un des ténors.

¹ Rappelons que GOUIN remplacera le général DE GAULLE à la tête du gouvernement provisoire en janvier 1946.

Il est élu deux fois bâtonnier en 1964 et 1965, mais il reste homme de conviction et s'oppose à la majorité de ses collègues à propos de la réforme des professions d'avoués et avocats. Il est en porte-à-faux lorsque ceux-ci font grève en 1971. Il est aussi en fin de carrière, bien qu'il ne prenne sa retraite qu'en 1980, et il a d'autres engagements, en particulier à Saint-Mandrier.



Max JUVÉNAL

En effet, s'éloignant d'Aix, il avait accepté de figurer dans le conseil municipal de cette localité en 1959 avec Louis CLEMENT.

À la disparition de ce dernier, c'est naturellement vers lui que l'on se tourne pour qu'il prenne la tête de la municipalité. Il reste maire de 1970 à son décès, assurant une sorte de continuité avec Marc BARON qui en avait été le premier maire lorsque la localité avait été érigée en commune en 1951, Marc BARON, autre camarade de Résistance, dans la même organisation, mais qui, lui, n'avait pu échapper à l'arrestation en mai 1943 et avait été déporté.

Poussé sans doute par son autre camarade de Résistance, SOLDANI, qui avait été son adjoint au MLN, JUVÉNAL accepta de se présenter sous l'étiquette de la gauche démocrate et socialiste aux cantonales de septembre 1972 pour le canton de Saint-Mandrier-La Seyne Sud, mais il n'arriva qu'en 3^e position derrière le candidat communiste BLANC et celui de la droite, Arthur PAECHT, qui fut élu au 2^e tour.

Depuis longtemps, depuis en fait la Libération, JUVÉNAL n'a cessé de porter la mémoire de ses camarades de Résistance. Il a patronné l'association des Mouvements unis de la Résistance du Pays d'Aix et l'Union des déportés, internés, familles de fusillés et de disparus de la Résistance du Pays d'Aix qui sont à l'origine

de la grande plaque commémorative de la place de l'Archevêché, du très beau monument à la Résistance du cimetière Saint-Pierre et du non moins remarquable monument aux martyrs de la Résistance des Bouches-du-Rhône sur le plateau Sainte-Anne entre Lambesc et La Roque-d'Anthéron.

Il préside la Fédération nationale des Anciens de la Résistance. Colonel de réserve, mutilé de guerre à 70 %, commandeur de la Légion d'honneur, Croix de guerre avec palmes, médaille de la Résistance avec rosette, médaille des évadés, l'ancien chef du directoire régional de la Résistance entend à la fois entretenir le souvenir de ceux qui sont tombés, mais aussi défendre une certaine idée unitaire de la Résistance.

Il ne voulait pas raviver les plaies du passé et ne tenait pas à ce que l'on insiste sur ses démêlés avec les communistes ou avec l'ORA. C'est ce qui m'avait frappé lorsque je l'ai rencontré dans sa propriété de l'Ermitage à Saint-Mandrier en novembre 1982. Il m'avait alors remis une brochure qui reproduisait l'un de ses discours dont le titre était *Un résistant parmi tant d'autres parle à la jeunesse de son pays*¹. Ce n'est pas tout à fait ce qu'espérait l'historien, mais c'était ce à quoi il tenait. Il fallait pour lui préserver une certaine image de la Résistance et remiser dans l'oubli les querelles anciennes. J'avais constaté la même attitude chez Raymond AUBRAC, par exemple, ou du côté des associations locales de résistants. L'histoire et la mémoire ne s'accordent pas forcément, même lorsqu'elles partagent des références communes...

JUVÉNAL entendait également entretenir une certaine représentation de lui-même, chef de la Résistance en Provence, toutes tendances confondues, arbitre impartial et sage se plaçant au-dessus des rivalités qui opposaient les uns et les autres.

Il est vrai qu'il avait été un homme de consensus, un rassembleur plutôt qu'un partisan sectaire, un modéré qui n'avait pas été "modérément" résistant. Mais c'était aussi un lutteur, homme de conviction, s'inscrivant dans la tradition de la Provence républicaine dont il avait toujours revendiqué de façon explicite l'héritage. C'est cette culture qui l'avait conduit à la Résistance et, par-là, à rompre avec la bourgeoisie aixoise conservatrice dont le monde judiciaire – barreau et magistrature – était l'un des piliers.

C'est ce que rappelait aussitôt après la Libération dans ses souvenirs, Jean VIAL, l'un des chefs de l'AS bas-alpine : *"Quand, aujourd'hui, il m'arrive parfois de me rendre au Palais de Justice d'Aix-en-Provence où plaide JUVÉNAL, l'austérité du lieu, la rencontre des magistrats et avocats timorés jusqu'à la moelle me font avoir pour Max une affection plus large et je pense que son mérite s'en trouve grandi par rapport à l'ambiance dont il lui a fallu se détacher pour se donner à la Résistance"*².

JUVÉNAL était fort de la position centrale qu'il avait acquise dans la Résistance. Mais son indépendance l'a marginalisé à gauche et vis-à-vis du gaullisme. Il ne s'est pas rallié à la droite.

Il reste un personnage singulier dans le paysage politique régional et c'est sans doute ce qui explique qu'il n'a pas imprimé de marque particulière et qu'il ait été quelque peu oublié en dépit de son passé de résistant.

Il n'en méritait pas moins que son parcours, qui est, sur bien des plans remarquable, soit rappelé.

¹ Brochure de la Fédération nationale des anciens de la Résistance, 1965, 16 p.

² Jean VIAL, *Un de l'Armée secrète bas-alpine (souvenirs d'un résistant)*, Aix, imp. La Mûlatière, 1946, p. 37-38.

"CANDIDE AU SENAT"

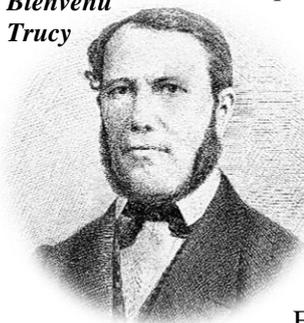
Par François TRUCY

Mon excellent ami Bernard ARGOLAS m'a perturbé en me demandant de participer à ce colloque seynois par ce qu'il me force à parler de moi et d'une partie de ma vie... un témoignage dit-il ! Très difficile !

Après m'être présenté et vous avoir expliqué, d'où je viens, ma formation, vous devrez me suivre pendant les 43 ans de ma vie publique et là, je me limiterai à vous narrer un certain nombre d'événements qui ont ponctué cette existence. Pour chacun d'entre eux, je vous dirai MA vérité qui ne sera pas obligatoirement la vôtre.

N'est-il pas beau l'arbre généalogique de ma Famille ? Le premier connu, Jean TRUCY, vivait à Barjols en 1420 ; il a été suivi de treize générations d'hommes de lois : notaire, avocats, avoués, à Barjols, Brignoles et enfin Toulon... qui mènent à votre serviteur, quatorzième du nom.

**Bienvenu
Trucy**



Les trois derniers avoués : mon arrière-grand-père Bienvenu (qui a reçu George SAND à Tamaris), mon grand-père Albert, lieutenant des Mobiles du Var pendant la Guerre de 1870, et Robert, mon père, lieutenant de Zouaves durant la Première Guerre Mondiale. Ceci pour dire que ces paisibles hommes de loi savaient aussi se battre quand le Pays en avait besoin.

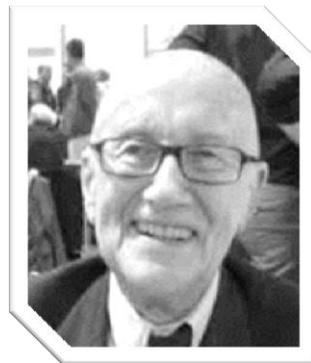
Comme vous, je suis né de la rencontre d'un spermatozoïde et d'un ovule.

A Toulon en 1931 : deux événements majeurs : le RCT conquérait son premier titre de Champions de France de Rugby et ma naissance. Vous notez déjà les préoccupations politiques qui m'animent : la Tenue irréprochable d'un jeune bourgeois en devenir... L'audace et le sens du risque et surtout...L'ardeur au travail...

♦ Après une scolarité secondaire partagée entre l'Externat des pères maristes et mon bon vieux Lycée Peiresc... la fac de Sciences et celle de Médecine de Lyon ; en 5^e année, déçu par mes performances, je choisis de terminer à Marseille où je trouvais un enseignement de meilleure qualité et rencontrai à l'Hôpital de la Conception, Françoise OLMER, carabin comme moi, qui n'avait qu'un seul défaut, être la fille de mon patron, un très grand Patron, le Pr Jean OLMER. Je passai ma thèse, m'éloignais presto de Marseille pour rester indépendant et créais à Toulon, avec un ami, un laboratoire d'analyses médicales que j'allais gérer pendant 37 ans. Françoise et moi nous mariâmes : cela fait 60 ans que cela dure et que cela fonctionne ! Très bien ! Mon sursis terminé, j'effectuai 28 mois de service militaire pendant la guerre d'Algérie, et finis médecin lieutenant. Je prenais enfin racine dans un Toulon oublié. Le labo se développait, Françoise avait terminé sa médecine et m'avait remplacé durant mon Service Militaire.

Mon premier contact avec la vie publique : le syndicat des médecins. Elu varois, conseiller régional, puis vice-président national de la CSMF, je fis partie de l'équipe qui a créé, de toutes pièces, le régime conventionnel qui régit toujours notre SS. Monsieur Henri FABRE, premier adjoint du maire de Toulon, Maurice ARRECKX, qui fréquentait comme moi le Rotary, me sollicita pour faire partie, à ses côtés, de la liste municipale de 1971. Problème : j'étais gaulliste, la municipalité de Toulon était centriste d'opposition au Général DE GAULLE mais cela ne gênait personne. Comme, apparemment nul ne se préoccupait de m'utiliser, je réclamai une sous-délégation des Jardins, constatai que Toulon n'en n'avait qu'un seul : *Le Jardin de la Ville* et m'attelai à la tâche. Candidide entra en mairie en toute méconnaissance de cause, parfaitement ignorant de la Politique, du milieu dans lequel il pénétrait et des problèmes qu'il rencontrerait alors qu'il sortait de toute une série de maisons où il avait chaque fois bénéficié d'une éducation, d'une formation, d'un soutien : la famille, les collègues et lycées, la faculté, l'armée, le syndicat.

Allais-je trouver en politique le même climat, la même sollicitude ? Non ! Dès mes premiers pas, je compris que c'était un milieu fermé et égoïste, une maison du "chacun pour soi" où personne ne se préoccupait d'apporter informations et conseils au jeune *estoupon* qui faisait ses premiers pas. J'espère comme vous, qu'il en est autrement de nos jours mais je n'en n'ai aucune assurance. De plus, je ne tardais pas à constater que derrière une façade de bon aloi, une municipalité pouvait connaître de graves problèmes internes : ainsi, un conflit sérieux séparait le maire Maurice ARRECKX de son Premier Adjoint Henri FABRE et ce conflit allait empirer jusqu'à provoquer, de très graves incidents. Déjà, en 1974, une opposition frontale entre le Premier Adjoint et l'adjoint aux finances, l'avocat René GUISIANO, causa la perte de celui-ci, entraîné qu'il fut dans la chute d'un de ses amis compromis dans une affaire douteuse à Toulon. René GUISIANO n'était absolument en rien mêlé à ces malversations mais la cabale dirigée contre lui par des élus jaloux de son influence



Maurice ARRECKX

grandissante et d'autres violemment anti francs-maçons (GUISIANO était Grand maître d'une importante obédience) eut raison de lui. Il dut rendre ses délégations et quitter la mairie !

De ce moment, je pense beaucoup trop lourd de vous infliger un parcours chronologique : je vais procéder par flash.

- ♦ Sans qu'aucune des nouvelles recrues municipales ne s'en doute, la vie politique varoise se gangrenait avec des affaires de plus en plus compromettantes et de plus en plus dangereuses. On le comprit avec la mort de Daniel PERRIN. Depuis 1984, la commune de La Seyne-sur-Mer était administrée par une municipalité UDF conduite par Charles SCAGLIA, secrétaire général adjoint de la mairie de Toulon dont j'étais maire. C'était une véritable révolution pour la Seyne habituée à une gouverne communiste depuis la Libération mais, après cette élection, qui avait été marquée par des incidents spectaculaires, la municipalité SCAGLIA fonctionnait. Le 29 août 1986, le deuxième adjoint de Charles SCAGLIA, Daniel PERRIN, éminence grise de l'Hôtel de ville fut abattu de deux balles de 9 mm par des tueurs à moto. Les auteurs du "contrat" n'ayant jamais été ni retrouvés ni identifiés toutes les hypothèses restent de nos jours encore vivantes : PERRIN aux pouvoirs et délégations étendues avait-il fait obstacle à des projets économiques intéressant le milieu ? Gênait-il l'entrisme du Milieu dans les affaires varoises ? Entrisme que pouvait faire craindre la présence en mairie de La Seyne d'un ancien directeur de cabinet d'ARRECKX, à Toulon, inféodé à FARGETTE et qui, ayant perdu sa fonction du fait de mon arrivée comme maire avait été relogé ? L'assassinat de Daniel PERRIN n'a strictement rien à voir avec celui de Yann PIAT sauf qu'il démontre à quel point la dérive maffieuse du Var en était arrivée à un point extraordinaire. C'était un avertissement. Il n'a pas été compris.

- ♦ Une ville peut être frappée autrement. En 1982, le jumelage entre Toulon et Mannheim conservait toute la valeur que les communes de France attribuaient à cette époque à ce mouvement qui suivit la fin de la deuxième guerre mondiale. Il touchait de très nombreuses associations dont le Parachute Club de Toulon qui se rendit avec joie à l'invitation de la Ville de Mannheim pour participer à un grand meeting aérien qu'elle organisait avec ses villes jumelles. En fin d'après-midi du samedi 11 septembre, alors que je présidais en mairie une réunion de notre parti politique, on me prévint qu'un accident d'hélicoptère s'était produit et que tous les Toulonnais étaient morts. L'hélicoptère de l'US Air Force s'était écrasé sur une autoroute laissant 48 morts dont 13 de Toulon (12 jeunes et un adulte). 35 ans plus tard, je ne parviens pas à vous dire ce que fut pour



cette Ville cette catastrophe, les nuits entières, avec quelques amis de la municipalité, à rechercher les familles, les prévenir, les entourer, les emmener à Mannheim, ramener les corps... La chapelle ardente du Gymnase du Port Marchand, la messe à Saint Louis... L'appel des morts ! Quelle horreur ! Quelle douleur totale, générale. Une petite stèle sur les pelouses des plages du Mourillon rappelle ce drame, tous les ans une cérémonie s'y déroule et le reste du temps... les Toulonnais y font sécher leurs maillots de bains ! Peut-être ne savent-ils pas lire ?

- ♦ Pendant le mandat 1983-1989, j'acquis la conviction que la régie du Service des eaux et de l'assainissement n'était pas gérée aux meilleurs intérêts de la commune et, dès ma réélection, je lançais un appel d'offre pour le mettre en affermage. Les deux candidats principaux – la Générale des Eaux et la Saur de Bouygues – se bâtirent durement jusqu'au bout. La Générale finit par l'emporter, car elle s'engageait sur la base d'un contrat rigoureux qui garantissait aux consommateurs, un prix de l'eau raisonnable et à la Ville la prise en charge de la totalité du personnel concerné (plus de cent employés) qu'ils restent affectés au service ou qu'ils soient mis en disponibilité, non repris dans les services municipaux et affectés au Centre de gestion départemental. Ce fut une crise majeure pour cette mairie peu habituée à une telle rigueur ; grèves et manifestations brutales se succédèrent mais la majorité municipale, pourtant atterrée, tint bon et vota la délibération. Depuis ce Service affermé fonctionne bien, avec moins de 50 % des effectifs qu'une démagogie et un laxisme désastreux avaient développés au fil des années. Avertissement : quand on gère... on gère ! On n'ajuste pas le prix de l'eau pour couvrir le budget du service mais à l'inverse on fait des efforts de gestion pour préserver un prix de l'eau raisonnable.



Le barrage de Carcès

- ♦ La politique peut être cocasse : en 1988, Raymond BARRE, ancien Premier ministre de Valéry GISCARD D'ESTAING, se présenta aux présidentielles. Je fus choisi pour présider son Comité de soutien Varois. *" Les qualités qu'il me connaissait, le conduisaient à penser qu'elles pourraient bien être reconnues de manière significatives pour le cas où le succès couronnerait notre entreprise "* Raymond Barre était fait pour une campagne





électorale de ce calibre comme moi pour être évêque. Se répandit le bruit d'un grave incident à Nice au cours duquel BARRE "aurait fait un bras d'honneur" aux Pieds Noirs. Invraisemblable ! Mais le scandale était énorme ! On ne parlait que de cela ! Résolu à arranger les choses avec nos amis Pieds Noirs, nous organisâmes à Pignans un grand rassemblement destiné à fournir à BARRE l'occasion de se justifier. Qui dit rassemblement dit chapiteau, déjeuner champêtre et discours. Tout était en place et moi, j'attendais BARRE à l'aéroport d'Hyères. Quand il eut deux heures de retard je téléphonais à Pignans à Hubert FALCO, qui en était le maire, "fais manger les convives, fais les boire tout leur saoul. Il faut tenir".

Ayant récupéré BARRE, écouté tout le long du trajet ses récriminations à l'égard de Pierre ou de Paul, nous arrivâmes à Pignans. Dans le petit chemin creux, les journalistes et caméras, qui eux n'avaient pas déjeuné, se précipitèrent : "Messieurs ! Messieurs ! A l'heure qu'il est, l'essentiel est de déjeuner !"

Encore fallait-il dire quelques mots aux militants ! Lesquels, dûment abreuvés étant en très grande forme. Faits comme des grives ! BARRE attaqua très bien : "MM. je suis extrêmement heureux d'être, ici, avec vous, dans ce beau village de FALCO et j'en salue le maire monsieur Pignans.". La foule explosa de rires et dans cet enthousiasme BARRE salua toutes les huiles locales et nationales présentes et... oublia SANTINI, le Ministre des Rapatriés. Lequel : "Ce type est insupportable... Je m'en vais ! Supplications. SANTINI reste !

A la fin du déjeuner ... (BARRE prit deux fois du gâteau au chocolat)... tout le monde se retrouva dans une tente où s'étaient rassemblés les chefs Pieds Noirs. "Messieurs, je vous le dis : je ne viens pas à Canossa ! " Commentaires : "On ne lui a pas encore dit qu'on était à Pignans ! ". Bon ! Finalement tout s'arrangea ! Dans les voitures roulant vers Marseille où se tenait un grand meeting rassemblé par JC GAUDIN, nous lui serinâmes : "Surtout n'oubliez pas SANTINI". Le soir, BARRE cita trois fois Santini et ... oublia GAUDIN ! Quelle patience !

- ♦ Dieu sait combien de mariage j'ai pu "faire" en tant qu'élu municipal car c'est, à mes yeux, un vrai privilège de tenir un rôle moteur dans un événement qui tient autant de place dans le cœur et l'esprit de ces jeunes et de leurs familles. Il ne m'est jamais arrivé ce que mon prédécesseur Maurice ARRECKX a un jour vécu.

Parce qu'il s'agissait de la fille d'un seigneur gitan de la cité des Œillets, il recevait toute une noce gitane nombreuse et bruyante qui s'entassait dans son bureau. Mise en place. Les fiancés, les témoins, les parents, les familles dans un joyeux désordre. Tout respirait la joie et la bonne humeur... tout sauf le visage du *novi* renfrogné et comme qui dirait... réservé !

Cela n'a pas traîné : quand Maurice a demandé en premier au jeune homme s'il consentait à... le dit jeune homme hurla un NON tonitruant et prit la fuite à toutes jambes... poursuivi par les frères de la non-mariée. En l'absence du poursuivi et des poursuivants, le désordre dans le bureau devint indescriptible ! Les demandes d'explications entre les parents prirent un ton d'une violence extrême. Maurice tentait de garder le contrôle de la situation, redoutant qu'ils n'en viennent aux mains ou que l'un d'entre eux soit armé. Les garçons revinrent silencieux et résolus... avec le fiancé qui ne portait sur lui aucune trace de coups... visible. Une fois assis, dûment encadré par ses futurs beaux-frères, ARRECKX imperturbable lui reposa la question fatidique. Visiblement revenu à de meilleurs sentiments il voulut bien répondre OUI.

- ♦ Le Fer de Lance compte parmi les serpents les plus dangereux de la Martinique, au point que, pour tenter de l'éradiquer, un préfet des années 1990, avait instauré une prime de capture. Pour la percevoir il suffisait d'apporter la tête du serpent à la Gendarmerie ce qui permettait ainsi de manger le corps qui, vous le savez, est fort gouteux. Les résultats furent excellents, les têtes affluaient... mais les gendarmes ne tardèrent pas à s'inquiéter de ne pas voir diminuer ces captures ... jusqu'au jour où un de nos compatriotes, qui avait un peu attigé avec l'excellent rhum local, raconta qu'en fait, afin de conserver cette rente de situation, les familles de paysans avaient développé partout l'élevage du serpent.



- ♦ Le 15 février 1989, une énorme explosion détruisait la Maison des Têtes de Toulon. Située derrière l'Hôtel de Ville, sur la Place à l'Huile, c'était le plus beau vestige de la Vieille Ville du XVIII^e siècle. Elle était ornée de macarons de terre cuite figurant des têtes. La promptitude, l'intensité et la qualité remarquable des secours de toutes sortes qui se ruèrent sur les décombres firent qu'il fut possible de sauver plusieurs survivants, mais on compta 13 morts et un grand nombre de blessés et d'handicapés.

La cellule de crise dans mon bureau put compter sur les pompiers, les marins pompiers, la sécurité Civile, la Marine Nationale, la Police, l'Équipement, la Préfecture, les hôpitaux civils et militaires... la Mairie bien sûr. En 1982, la population avait exprimé sa compassion totale avec les familles des enfants morts à Mannheim ; ici encore la solidarité de la population s'exprima pleinement, même si l'essentiel du travail des secours et de l'assistance aux victimes et à leurs familles revint aux Pouvoirs publics. L'enquête et les expertises conclurent à une explosion au gaz de ville survenue au 3^e étage de l'immeuble dans le logement d'une femme, sous-officier retraitée de la Légion Étrangère, que je connaissais fort bien parce qu'elle manifestait un désordre mental incontestable.



Ses vêtements personnels portaient les traces d'une déflagration au gaz, son compteur montrait un chiffre anormalement élevé de consommation et l'hypothèse d'un suicide ne pouvait être écartée.

Ce qu'il y a de navrant, mesdames et messieurs, c'est que dans ces circonstances dramatiques, peu de gens veulent bien croire aux résultats des enquêtes, les plus sérieuses soient elles, et dans ce Toulon toujours vibratile et friand de rumeurs en tous genres, la thèse d'un missile de la Marine Nationale qui aurait échappé aux contrôles prévaut encore dans l'esprit de beaucoup de gens, (comme pour l'affaire de l'explosion de la Caravelle Ajaccio-Nice) d'autant qu'il ne manque jamais d'enquêteurs privés, ou de journalistes dits d'investigation pour tordre les vérités au profit des thèses dont ils font leur gagne-pain. La Ville a reconstruit à l'identique la Maison des Têtes. Une plaque rappelle le drame.

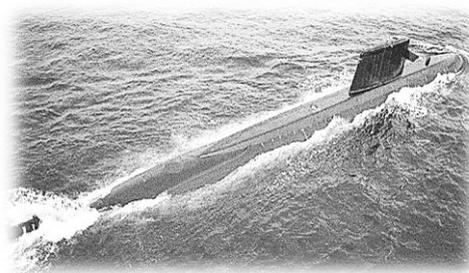
- ♦ En une occasion je connus la joie de me payer la fiole de hauts dignitaires de Paris.

En 1984, François MITTERRAND avait nommé Laurent FABIOUS Premier ministre et vous connaissez le souci de soi-même que manifestait (et manifeste toujours) celui qui fut le plus jeune premier ministre de la France. Il était inconcevable que les cérémonies commémoratives du Débarquement en Provence du 15 août 1944 se déroulent sans sa présence auguste, et Matignon requit à Paris, séance tenante, le Préfet, le Premier Ministre et votre serviteur, premier adjoint du maire de Toulon pour préparer l'événement. Vol d'un avion du GLAM, véhicule avec escorte, Hôtel Matignon, immense salle souterraine, foule d'intervenants... tout était impressionnant. Renforcement des effectifs prévus pour le défilé militaire, recherche éperdue de décorations à distribuer au cours d'une prise d'armes réclamée par "Lolo"



alors que celle du 14 juillet toute récente avait épuisé les stocks et les listes d'attente des ministères... on allait conclure quand, le maître d'œuvre de la séance, avisant qu'il avait sous la main un élu local de Toulon me demanda de formuler un avis sur le dispositif du défilé lui-même. Il me vint l'idée de m'amuser un peu et, ayant examiné avec soin le dispositif, je lui dis : "*Si vous mettez ici les porte-drapeaux, degun passera...*". Cette phrase, rigoureusement incompréhensible en parisien, ne suscita aucune réaction mais, à l'issue de la réunion et tandis que la foule se dispersait, je fus abordé par un personnage dont l'attitude prouvait qu'il était important dans la maison. M'ayant pris à part, il m'assura que j'avais eu pleinement raison d'aborder ce sujet délicat, qu'il avait parfaitement compris le message. Que je lui localise ce *degun*, individu présumé dangereux et qui ne figurait pas dans ses fiches, et il disposait des moyens nécessaires pour l'éloigner de Toulon durant quelques jours.

- ♦ Le mercredi 30 mars 1994, survint un terrible accident dans les tuyauteries du compartiment turbo alternateur du sous-marin nucléaire d'attaque *Emeraude* et l'eau bouillante tua 10 marins. La Présidence de la République me prévint que le Président MITTERRAND était sollicité d'accepter qu'il soit procédé au mariage posthume d'une des victimes de la catastrophe avec sa compagne, par ce que celle-ci était enceinte. En attente de la décision présidentielle, j'avais à me préparer à instrumenter pour une cérémonie strictement civile. C'était le jour de Pâques. Le 4 avril un fax tomba. Le président consentait et, le 5, à midi, dans la chapelle ardente qui avait été établie dans l'ancien Hôpital Sainte-Anne, devant les dix cercueils drapés de tricolore, j'unis une malheureuse gamine de 26 ans et son Laurent de compagnon. Elle debout devant moi avec sa mère et lui dans un cercueil. Je n'ai jamais pu me souvenir des propos que j'ai pu tenir sauf que l'aumônier de la Marine trouvait que c'était bien. L'enfant à naître pourrait être pupille de la nation. C'était bien la moindre des choses.



- ♦ Peut-être que dans quelques années le Conseil départemental n'existera plus et que l'on commencera à le regretter. Issu de Toulon et ne connaissant guère que ma ville, c'est en siégeant au Conseil Général à Draguignan et à Toulon, que j'ai appris à connaître le Var et les Varois. Le territoire est magnifique; il détient des atouts remarquables et les élus de ce départements d'où qu'ils soient et quels qu'ils soient, sont dignes d'intérêt et d'éloges.

J'y ai siégé 13 ans et eu le privilège d'en diriger les finances durant trois années. J'ai toujours regretté que la loi sur le cumul des mandats m'ait écarté.

- ♦ Et, mon élection au Sénat en 1986 me permit de parachever ces connaissances. J'y ai siégé 28 ans à la suite de trois élections (1986-1995 et 2004). Toujours j'ai siégé à la Commission des Finances, dont j'ai été le secrétaire, en charge du Budget de la Défense et de la politique des Jeux. De cette Maison, dont on se demande trop souvent à quoi elle sert, je dirai que composée d'élus de qualité, représentant tous les territoires, elle effectue un travail considérable, équilibre utilement les sautes d'humeur de l'Assemblée nationale. Travailleur, plus sage, plus mesuré, plus sérieux, le Sénat conforte chaque jour l'idée que le Bicamérisme est utile à la Nation.



Le Sénat est vraiment le représentant et le défenseur naturel de la ruralité et des territoires : je suis très heureux d'avoir pu, à ces deux titres politiques, pendant 40 ans inlassablement parcourir ces routes et ces chemins du Var, visiter ses 153 communes, vivre avec ces maires et chaque jour apprécier hautement ce travail et ces responsabilités.

- ♦ Quand j'ai débuté en mairie de Toulon, il n'y avait aucun parking public et aucune réglementation du stationnement sur la voirie de surface. Le premier Parking souterrain fut celui de la Place de la Liberté qui fut creusé, ne fit mourir, ni les palmiers de l'Allée Nord, ni les platanes des autres côtés et fit disparaître les abris anti aériens de la WW2 mais, tandis que d'autre Parkings voyaient le jour (façon de parler pour des équipements souterrains) le stationnement de surface dans Toulon devenait totalement insupportable. D'où l'idée, nullement novatrice, de placer un certain nombre d'emplacements sous le régime d'un stationnement payant, horaire. C'étaient des parcmètres, ancêtres de nos horodateurs autrement plus perfectionnés.



Un contrat fut passé avec une société spécialisée et plusieurs sites furent ainsi équipés et mis en service. La réaction des Toulonnais fut remarquable : protestations, pétitions, comités de défense, manifestations en tous genres, la grogne était majeure et nul défenseur de la chose ne se manifestait... surtout pas les commerçants qui avaient pourtant réclamé à cors et à cris le dispositif pour faciliter les rotations en centre-ville. On assista, de la part de la population, au sabotage permanent et désastreux des malheureux parcmètres : chewing-gum ou acide dans les ouvertures, destructions à coups de masse... montrant, mais dans un tout autre domaine, la même ferveur qu'elle avait mis à détruite successivement quatorze plaques portant le nom du Général DE GAULLE sur la corniche éponyme.

La Police Nationale, furieuse d'avoir vu l'Avenue Jean Moulin équipée comme les autres rues, refusait d'intervenir, de surveiller et de sévir ; la municipalité s'est retrouvée bien seule dans cette affaire et ce, durant de longs mois.

La Société concessionnaire y a perdu une fortune et... il fallut un an pour que le calme ne revienne.

Aujourd'hui cette Jacquerie des temps modernes fait figure d'histoire de Clochemerle !

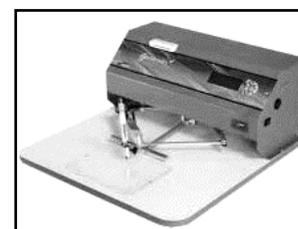
Il semblerait que le Président de la République ait récemment et publiquement reconnu que les Français détestaient les réformes : les maires auraient pu le lui dire depuis longtemps.

- ♦ Au cours des dix années pendant lesquelles je fus maire de Toulon, j'ai eu à plusieurs reprises à célébrer des baptêmes républicains. Cette cérémonie laïque et anticléricale, est demandée par des parents qui ont une aversion profonde à l'égard des rites religieux, mais réclament le sceau de l'Etat pour faire entrer leur enfant dans la communauté républicaine. Appelé également "baptême civil", il date d'un décret du 20 prairial an II (8 juin 1794) mais il n'est prévu par aucun texte législatif, les maires ne sont nullement tenus de le célébrer et, s'il implique une marraine et un parrain, dont les responsabilités sous- entendues sont comparable à celles des chrétiens, il n'y a aucun cérémonial préétabli et le maire ne peut inscrire cet "acte" dans les registres d'état civil. Trouvant cette démarche responsable et sympathique je n'ai jamais refusé d'officier ni cru bon de



déléguer la mission.

- ♦ Alors que 17 adjoints et de nombreux directeurs sont habilités à signer les décisions de leurs délégations, pourquoi faut-il que l'on ensevelisse le maire sous des masses de parapheurs pour qu'il signe lui-même des documents dont il ne connaît rien ? A cette règle stupide, j'ai cru trouver une parade en acceptant à mon cabinet une machine à signer à laquelle aurait accès, sous contrôle d'un de mes collaborateurs, les services municipaux concernés. En théorie tout allait bien mais je me suis fait piéger par une fonctionnaire d'Etat, détachée en mairie, qui a profité de la situation pour faire signer... à la machine... des ordres de services fictifs pour des missions administratives rémunérées hors le cadre municipal. (Gestion du Syndicat Mixte de l'Université).



Quand la CRC a découvert le pot aux roses, la dite fonctionnaire n'a pu produire aucun justificatif, est passée en jugement, a été sanctionnée (sans inscription au casier judiciaire) mais j'ai vu le moment où j'allais être mis en cause avec elle...

- ♦ Pour un sénateur, obtenir une mission parlementaire est une expérience unique et de très grande valeur. Le Rapporteur spécial du Budget de la Défense que j'étais a eu cette chance en 1993 grâce à l'appui du ministre François LÉOTARD et de la décision du Premier Ministre Edouard BALLADUR. J'ai été chargé par eux d'examiner tous les attendus du très nouvel engagement de la France dans les Opérations de Maintien de la Paix de l'ONU qui posait de très sérieux problèmes.



Au Cambodge, où l'APRONUC achevait sa mission, j'ai pu rencontrer le prince Norodom SIHANOUK. En Bosnie, à Zagreb, dans la poche de Bihac, à Sarajevo (à feu et à sang) et à Split, les opérations étaient très dures. J'ai pu visiter nos marins du Clémenceau en Mer Adriatique.



Au Sud Liban, à côté d'un Beyrouth ravagé par la guerre civile, la tension était extrême entre les Libanais, les Syriens et les Israéliens. D'ailleurs, en 2017, la FINUL est toujours en place. En Somalie, seuls les Français avaient tiré efficacement leur épingle du jeu compliqué à la somalienne. Au siège de l'ONU, j'ai eu la chance de défendre les intérêts de nos forces auprès du SG Boutros BOUTROS GHALI et du futur SG, Kofi ANNAN. BALLADUR a prêté davantage d'attention à mon Rapport que les Toulonnais qui pensaient... et disaient qu'ils ne m'avaient pas élu pour cela mais pour me préoccuper de leurs trottoirs et du nettoyage. Alors l'ONU !!!



- ♦ Mort d'un soldat : le brigadier-chef Eric HARDOUIN, de Toulon (nous connaissions tous ses parents) a été tué en avril 1995 par un de ces tristement célèbres snippers serbes de la non moins célèbre Snipper Avenue de Sarajevo. Ses parents ont vu toutes les images au JT de 13 heures... sans savoir qu'il s'agissait de lui ! Obsèques militaires à Sarajevo, en présence du ministre LÉOTARD et de mon cousin Jacques LANXADE qui était alors Chef d'Etat-major des Armées, dans cette salle de la Skanderia où j'étais passé deux ans plus tôt. Aujourd'hui encore, sur internet, vous pouvez voir cette vidéo ! Terrible ! Ce meurtre me rappelle que l'année précédente, Dieu sait pourquoi, les autorités militaires m'avait demandé d'aller prévenir de la mort de leur fils un couple qui habitait une petite maison à Saint-Antoine. Ils ne savaient rien et moi j'étais le messenger de mort ! Quand je les quittais, les laissant seuls avec leur atroce chagrin, j'avais l'impression de désert. Pensez à ces milliers de mères de 14-18 à qui, pendant quatre ans, on a demandé ces mêmes missions atroces.

- ♦ Les réalisations : comme vous le savez, la quasi-totalité du temps des maires est consacrée à l'administration quotidienne de la commune mais de son action, les administrés-électeurs ne vont retenir que les plus marquantes des réalisations du mandat, soit celles qu'ils réclamaient eux-mêmes le plus, soit, à l'inverse, celles qu'ils regrettent amèrement. Pour la Ville de Toulon et pour les mandats de mon équipe, le bilan pourrait s'appeler : les Plages artificielles du Mourillon, la ZAC de Mayol, ses Parkings et son centre Commercial, le Palais des Congrès Neptune, le Zénith Oméga, le Bureau d'Hygiène et bien entendu... la très célèbre Traversée souterraine de Toulon, dont la décision fut attendue 15 ans et la réalisation 20 ans de plus. Chacun peut imaginer ce que peuvent coûter de travail et d'argent de telles réalisations dans un tissu urbain ancien et particulièrement difficile à aménager. Et si vous dites... très logiquement ... qu'il n'y a rien d'extraordinaire car le maire a bien été élu pour cela, rassurez-vous en pensant que dans la plupart des cas, au bout de quelques années, nul dans la Cité ne se souvient du lien qu'il y a entre la réalisation et son auteur.



Le Centre Mayol : certains projets sont particulièrement difficiles ! En 1988, le commerce du centre-ville de Toulon, souffrait beaucoup de la concurrence des grandes surfaces installées en périphérie. Grand Var prospérait et déjà les communes voisines envisageaient un Grand Var Est et un Auchan à l'Ouest.

Pour moi, il était indispensable de créer un fort pôle d'attraction en plein centre-ville de Toulon pour équilibrer les choses. Pour cela, nous disposions, à Mayol, d'un très vaste espace qu'il fallait dégager et aménager tandis qu'il fallait trouver une société pour créer *in situ* une Grande Surface qu'accompagneraient quatre grandes marques, quelques cent boutiques et les équipements adaptés. Dans mon bureau, sollicités de participer à cette opération, les responsables de Carrefour me rirent au nez (je n'exagère pas). Personne ne croyait que je puisse obtenir les autorisations requises auprès des autorités. Il fallut bâtir un dossier (dont vous imaginez la difficulté) le faire adopter par une CDUC varoise divisée en son sein par des intérêts divergents, présenter le dossier à Paris, à une commission d'appel, Commission Nationale d'Équipement Commercial dont je savais qu'elle fonctionnait avec un président et plusieurs membres notoirement corrompus et gagner contre les recours en annulation de certains communes voisines et "amies" qui désiraient torpiller le projet toulonnais. Je parvins à entraîner un jour à Paris plusieurs éminences de la CCIV. La comparution devant la CNEC



fut dramatique : aux plaidoyers du maire de Toulon, le président répondit en se moquant littéralement de nous. Sauf miracle... tout était perdu ! Je demandais alors une entrevue "à chaud" avec le ministre du Commerce Georges CHAVANNES (on siégeait chez lui) et voyant, qu'il avait l'intention de suivre, dans son refus, la dite CNEC, je l'informais, qu'en cas de refus de ma requête, j'éliminerai tous les élus CDS de la liste municipale que j'allais conduire en mars 1989 (il y avait 5 adjoints CDS). Le maire d'Angoulême était un très honnête homme puisque CDS ! Il m'écouta; j'obtins mon autorisation... Le Centre Mayol pouvait sortir de terre et... la Société Carrefour

qui s'était moqué de moi, revint à bride abattue postuler pour créer sa petite boutique!

De toutes les façons, l'administration d'une grande ville réclame bien plus d'attention ailleurs. Ailleurs et à la taille de cette très grande agglomération. Ailleurs ? Ce sont les soins apportés à la vie sociale, aux communautés culturelles et philosophiques, aux activités sportives et culturelles : toutes activités qui ne peuvent se développer et réussir qu'avec des milliers de gens qui bénévolement viennent contribuer à cette vie sociale, apportent leur compétence et leur générosité. Ailleurs ? Ce sont des créations au service de la population pour lui faciliter la vie : transports en communs performants, mairies de quartier, panneaux d'expression libre, une eau et un air de qualité. En vrac ! Dans la maison Mairie, et puisque les employés considèrent le maire comme leur patron (ce qui est un abus de langage) j'ai toujours considéré que le fonctionnement municipal, qu'il s'agisse des élus ou des fonctionnaires, devait être intègre (bien entendu), désintéressé, serviable et, efficace. Cela va mieux en le disant ! Si j'ai tenu à ce que l'ancien syndicat maison dépourvu d'étiquette adhère à la centrale FO, c'était pour éviter qu'il n'y ait que les rapports entre les élus et les fonctionnaires qui règlent ce fonctionnement.

Mais par ailleurs j'ai rétabli une commission de discipline que mon prédécesseur avait mis au placard et ce, pour lutter contre un laxisme ambiant toujours menaçant. J'ai eu la satisfaction, au moment même où il devenait indispensable que les communes développent des actions communes, de présider un Syndicat SIAT qui avait justement pour mission de mettre en place tous ces premiers syndicats intercommunaux, (préfiguration de l'Agglomération TPM).



- ♦ La marine nationale et le "Clem" : ulcéré d'entendre constamment qu'à Brest, la Marine Nationale était bien mieux accueillie qu'à Toulon j'ai, à titre personnel, contribué du mieux possible à améliorer nos relations et j'avais même obtenu que la Ville de Toulon soit marraine du Porte-Avion Clemenceau.

- ♦ L'argent : au Sénat je gagnais un peu plus de 5 000 euros par mois brut, ce qui, après impôts, (car il s'agit là de salaires totalement imposables) m'en laissait moins de la moitié. Je ne me suis pas enrichi avec la politique et ce que je possède aujourd'hui (un bon logement et trois petits contrats d'assurance vie) provient exclusivement du travail de Françoise et de moi pendant notre vie de médecins libéraux. Les déclarations officielles, légales, régulières et successives de patrimoine qui ont jalonné mon parcours politique le montrent bien. Quand il m'a incombé de financer les campagnes électorales municipales, j'ai assuré ce financement en créant avec mes colistiers une association à laquelle chacun devait contribuer chaque mois en proportion des postes qu'ils occupaient : maire, adjoints, conseillers. Ces cotisations, obligatoires et bloquées, ont largement assuré les dépenses de nos campagnes.

Paradoxalement personne ne nous a fait gré de cette intégrité et de cette transparence. Les gens préfèrent les scandales et les histoires troubles : elles sont plus intéressantes à leurs yeux que les trains qui arrivent à l'heure!

- ♦ L'Histoire de Toulon et du Var est immense et vous devriez vous y intéresser davantage. Si nous en avons le temps, je vous aurais raconté par exemple l'histoire de la découverte des Horéias du Port de Toulon en l'an 50.



♦ Nous abordons la partie de loin la plus délicate de mon propos.

Le Sud Est, Marseille, Nice et Toulon ont depuis toujours abrité une faune criminelle particulièrement active et il n'y a pas toujours eu de cloisons étanches entre les Milieux politiques et le Milieu tout court. Quand la Police et les pouvoirs publics des BDR procédaient à des opérations de nettoyage, le Milieu marseillais refluaient sur le Var au prix de meurtrières répartitions du marché jusqu'au jour où le Milieu toulonnais, parvenu à une maturité suffisante, eut les moyens de préserver son pré carré et ses spécialités telles que la prostitution, le racket...



la drogue n'étant pas, dans les années 70 une activité envahissante comme aujourd'hui. La plupart des acteurs majeurs étant morts, je ne citerai, pour illustrer ces souvenirs que la mémoire de **Jean-Louis FARGETTE**, toulonnais de la Loubière, par ce qu'il eut l'habileté de river son sort à la politique varoise. Très établi à Toulon où il avait pu développer un racket des bars de la Basse ville (d'où un nombre considérable d'explosions d'établissements dans lequel le gaz de ville n'était nullement en cause) il comprit vite qu'il avait davantage intérêt à se rapprocher d'une autorité majeure de la politique locale et l'amener à lui céder des parts dans la réalisation de certains des plus gros marchés publics du Conseil Général (pas de Toulon) dont Maurice ARRECKX était entre temps devenu le président. FARGETTE limitera strictement sa "collaboration" au président ARRECKX et, si, à la même époque, il y eut deux autres conseillers généraux à "fauter", ils le firent seuls, pour leur compte et disparaîtront tout de suite après la mort de Yann PYAT. Je dispose d'une liasse d'écoutes téléphoniques de la Police relatant les conversations entre FARGETTE et un truand marseillais dont je ne donnerai pas le nom ; la lecture est impressionnante et montre bien l'étendue des collusions : tout ce qui passait dans le Var était attentivement analysé par Jean Louis FARGETTE ; y être cité par ces tueurs (c'était mon cas) faisait peur. Rétrospectivement. L'ensemble de l'affaire tourna on ne peut plus mal : FARGETTE fut assassiné dans le refuge italien à partir duquel il gérait son domaine et Maurice ARRECKX connut une fin de vie désastreuse, dramatiquement différente de la vie qu'il avait mené jusque-là avec sa famille, ses enfants et une population toulonnaise qui l'adorait et qui n'a jamais compris ce qui s'était passé. La mort de FARGETTE était à mettre au compte du Milieu et de personne d'autre et vous savez à quel point les successions des caïds sont difficiles et qu'il est pratiquement impossible de mourir dans son lit.



♦ **Yann PIAT** était la filleule de JM LE PEN et, de ce fait, se trouva député du Var pour le FN aux élections de 1986 (à la proportionnelle). Quand elle se représenta deux ans plus tard dans la 3^e circonscription, elle se retrouva, à l'issue du 1^{er} tour, deuxième derrière le socialiste BIANCOTTO et devant le maire UDF d'Hyères Léopold RITTONDALE. Comme ces triangulaires mettaient plusieurs députés sortants UDF en danger, il fut demandé (j'y étais) au maire d'Hyères de bien vouloir se retirer ; ce qu'il fit après quelques hurlements... en échange d'une promesse de lui laisser le Sénat... en 1995 ! Les autres candidats FN se retirèrent, les UDF étaient sauvés ! Réélue, Yann Piat se fâcha avec son parrain, rejoignit l'UDF et se positionna dans le Var dans un combat contre la drogue et la corruption, deux phénomènes qui effectivement pesaient de manière préoccupante sur le département. En annonçant qu'elle se présenterait en 1995 aux municipales d'Hyères, elle acheva d'inquiéter le Milieu et plus particulière-

ment celui de la drogue. C'est ainsi que le 25 février 1994, à 20 h, sur le chemin de sa permanence à son domicile, le Mas Bleu, Mont des oiseaux, elle fut assassinée à coups de revolver par le passager d'une moto qui l'avait prise en chasse sur la route. Georges ARNAUD, son chauffeur, bien que grièvement blessé à la cuisse, parvint à faire demi-tour sur place et trouver refuge au poste des pompiers du quartier alors même qu'il avait été pourchassé dans toute la descente. C'est là que j'arrivais avec le Préfet quelques instants plus tard. Yann PIAT était morte; elle avait 51 ans et laissait deux filles. Le lendemain j'appelais Charles PASQUA, ministre de l'Intérieur pour le supplier de tout mettre en œuvre pour l'enquête; il le fit avec d'autant plus de zèle que cela lui donnerait peut être aussi la possibilité de liquider l'UDF varoise au profit d'un RPR qui désespérait de se faire sa place. Contrairement aux espoirs de certains et aux craintes des autres, l'affaire fut résolue relativement vite et en toute clarté : le commanditaire du crime était un dénommé **Gérard FINALE**, tenancier, sur le Port d'Hyères, d'un bar le MACAMA (anagramme ahurissant de A MA CAME) siège social d'un important trafic de drogues dont toute une bande de jeunes gens adoués par FINALE étaient les porte flingues. Lâchée sur dénonciation, toute la bande fut incarcérée et le procès aux Assises de Draguignan en mai 98 aboutit en toute transparence à la condamnation de tous (sauf un), à perpétuité pour FINALE (mort depuis) et un complice. Vous êtes peut-être déçus que n'aient pas été mis en cause et condamnés d'éventuels commanditaires politiques, mais il n'y en avait pas. C'est un fait. Par contre, il fut autant enquêté sur les affaires varoises que sur cet immonde assassinat et les suites furent déterminantes : Maurice ARRECKX, le Parrain autoproclamé du Var et divers séides connurent leur fin politique. On peut dire que disparut de ce jour la criminalité corruptive qui s'était développée entre certains politiques et certaines entreprises qu'elles soient criminelles ou non.



♦ Nul ne peut prévoir toutes les péripéties qui jalonnent une carrière politique. Certaines sont de véritables catastrophes : c'est le cas de la Rumeur de pédophilie dont j'ai fait l'objet en 1994, à la veille des élections municipales de 95. Ce fut dramatique : cette rumeur faisait de moi un pédophile sur la base de ragots propagés par un mineur arabe d'une cité de Toulon, dont l'emploi du temps était partagé entre les consultations psychiatriques et la prison pour trafic de drogues. Le juge pour enfants du TGI de Toulon, qui veillait sur ce jeune homme, prêta davantage d'attention à ma place à Toulon qu'à la personnalité de son poulain. Encarté au FN mais n'ayant pu obtenir du candidat aux élections Jean Marie LE CHEVALIER qu'il s'intéresse au problème, il se confia à un très dynamique juge d'instruction d'extrême gauche du Parquet et le Palais de Justice de Toulon ne parlait plus que de cela. Comme quoi quand les intérêts politiques convergent, il y a de sacrées alliances. Il m'aura fallu porter plainte avec une grande brutalité contre ce magistrat pour obtenir du procureur de Toulon un certificat de bonne vie et mœurs en bonne règle. Pour autant le mal était fait : outre les dégâts lamentables sur mon honorabilité, le juge d'instruction n'a jamais été sanctionné pour les propos publics qu'il avait tenus contre moi, le journaliste qui en avait témoigné a été viré par son Journal à la demande du parquet, et... quand même... le juge pour enfant a été condamné à Aix pour son comportement et... vingt-cinq ans après il y a toujours des donneurs de leçons qui rappellent "Qu'il n'y a pas de fumées sans feu".

♦ L'administration a ses modes comme le vêtement. Dans les années 90, la mode fut de pourchasser tous les élus qui étaient en situation de gestion de fait. La Gestion de fait ? Vous n'avez pas le droit, quand vous êtes maire, de faire voter à votre conseil municipal des crédits de fonctionnement d'une association que vous présidez ! Je me fichais éperdument de présider Toulon- Communication qui assurait la com. de la Ville. Je m'en serais bien dispensé. Mais personne en mairie, ou en Préfecture (la Tutelle !) ne connaissait cette contrainte et quand à la veille des élections municipales de 1995, la CRC me tomba sur le dos, ce fut catastrophique : gestion de fait, l'obligation de justifier une à une quelques 100 MF de dépenses sur dix ans, mise en examen pour détournement de fonds, amendes, poursuites en inéligibilité... Il me fallut huit ans pour obtenir un non-lieu pour le pénal, l'attestation qu'il n'y avait pas d'enrichissement personnel et autant pour justifier les dépenses (10 mètres linéaires de dossiers en défense) : c'était monstrueux. Les excès de la CRC PACA dans ce domaine furent tels qu'il fallut une disposition législative pour encadrer ce type de contrôles. Mais entretemps ma défaite aux municipales avait fait double emploi avec l'inéligibilité.

♦ 22 ans après, il est plus facile d'analyser mon échec aux municipales de Toulon : l'usure ordinaire (25 ans de mairie et dix ans de maire), l'étiquette ARRECKX dont j'avais été l'adjoint (la haine de ceux qui condamnaient les compromissions de cette époque et celle des fidèles du maire ARRECKX qui ne me pardonnaient pas de l'avoir lâché) + La Rumeur de pédophilie + le harcèlement de la CRC + les trahisons de certains proches + le lâchage de mon Parti. Cela faisait finalement beaucoup !

♦ La Baraka des Arabes, c'est la chance. J'en ai eu tant et plus : de naître à Toulon, d'avoir des parents aimants qui m'ont donné une bonne éducation, de choisir une très belle profession, d'échouer aux concours lyonnais ce qui m'a fait redescendre à Marseille et y trouver Françoise qui est le bonheur de ma vie, de choisir une spécialité médicale qui m'a passionné, de réussir, comme on dit, puis de faire de la politique 43 ans et d'y accomplir un parcours assez complet : ma ville, mon département, le Sénat. Des dix élections majeures que j'ai affrontées j'en ai gagné neuf mais j'ai perdu celle qui comptait le plus. Je ne me suis pas tué en tombant chez ma grand-mère du premier étage, dans la fosse de l'orchestre de l'Opéra de Toulon (juste une jambe fracturée), pas tué non plus en chutant dans le Verdon et la famille de Françoise a échappé à la Shoah.

Au fond, sortons-nous gagnants à la loterie de la vie ? Oui, sans doute, même si celle-ci ne nous a pas toujours épargné : pas d'enfants, la Rumeur et les persécutions de la Chambre des comptes ; mon père n'a jamais surmonté les horreurs de la Grande Guerre, une nièce s'est suicidée et le père de Françoise, un grand Patron de la médecine française a été assassiné dans son service par un étudiant fou...

Quant à savoir si j'ai été à la hauteur de mes tâches... cela n'est pas à moi d'en juger. Je sais les erreurs que j'ai commises. Exercez votre jugement !

Voilà ! Bernard ARGOLAS voulait de moi un témoignage.

Vous en avez un, vécu par un élu comme il y en a des centaines de mille.

Je vous remercie pour votre attention et... j'espère ne pas vous avoir ennuyé...



JM LE PEN ET JM LE CHEVALIER

Dante Alighieri a dit de l'Enfer :

Laschiate ogni speranza voi qu'entrate.



Je n'ai jamais pensé qu'il fallait le dire de la Politique.

FIN

LES CONFERENCIERS

Bernard SASSO

- ♦ Docteur en Histoire des Relations Internationales à l'université de Paris 1 et Docteur en histoire de l'université du Pays de Galles.
- ♦ Il donne régulièrement des conférences en France et à l'étranger.
- ♦ Président de l'association France-Grande-Bretagne Toulon-Var, il est également membre associé de l'Académie du Var.
- ✓ Son sujet d'aujourd'hui : *"Benjamin FLOTTE : De Cuers à la Commune de Paris. Itinéraire d'un Varois dans la France du XIX^e siècle"*.

Jacques GIRAULT

- ♦ Né à La Seyne, Jacques GIRAULT est un historien du mouvement ouvrier et du mouvement social.
- ♦ Agrégé d'histoire, il fut maître de conférences à l'université Paris 1, puis professeur des universités à Paris 13. Depuis sa retraite en 2007, il en est Professeur émérite.
- ♦ Parallèlement, il a été un militant syndical et politique très actif, et il a collaboré à de multiples revues et ouvrages historiques.
- ✓ Son sujet d'aujourd'hui : *"Du syndicalisme à la politique : Albert LAMARQUE et Jean-Baptiste BARTOLINI"*.

Jean-Marie GUILLON

- ♦ Professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université Aix-Marseille-CNRS, il est spécialiste de l'histoire de la France des années 40 et de la Provence contemporaine.
- ♦ Il a publié de nombreux articles et chapitres d'ouvrages collectifs, et dirigé plusieurs publications.
- ♦ Il a dirigé la mise en ligne des "Repères Méditerranéens", c'est-à-dire une sélection de reportages de la télévision sur la Provence des années 40 à aujourd'hui, reportages accessibles sur Internet.
- ✓ Son sujet d'aujourd'hui : *"Max JUVENAL, d'Aix-en-Provence à Saint-Mandrier : Le barreau, la Résistance, la politique"*.

François TRUCY

- ♦ S'il a exercé pendant 37 ans la médecine dans le cabinet qu'il avait créé, François TRUCY a occupé parallèlement de multiples fonctions politiques : Maire de Toulon, Vice-Président du Conseil Général, Président de la commission des finances du département du Var, et enfin Sénateur de 1986 à 2014.
- ♦ Il est aussi l'auteur de plusieurs rapports d'information sur *"Les Jeux de hasard et d'argent en France"*, et je ne pouvais pas passer cela sous silence dans cette salle du casino Joa...
- ♦ Enfin, il est membre titulaire de l'Académie du Var.
- ✓ *Il est aujourd'hui, vous en conviendrez, un grand acteur et un témoin précieux de la vie politique varoise et toulonnaise pendant plus de 40 ans à travers ses fonctions successives, et c'est ce témoignage qu'il nous livre.*

BULLETIN D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

Adhésion avec abonnement au Bulletin *"Le Filet du Pêcheur"* : 20 €

Montant à verser :

- **Par chèque** à l'ordre de : **"Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne"**.
- *Exceptionnellement* en espèces, lors des réunions ou conférences.

Le chèque accompagné du bulletin d'adhésion est à adresser à :

Madame Chantal DI SAVINO
Les Bosquets de Fabrégas – n°14, 527 chemin de Mar-Vivo aux deux chênes
83500 La Seyne-sur-Mer.

NOM :	Prénoms :
Adresse :	
Tél :	Adresse électronique :



Du syndicalisme à la politique:
Albert LAMARQUE et Jean-Baptiste BARTOLINI

